

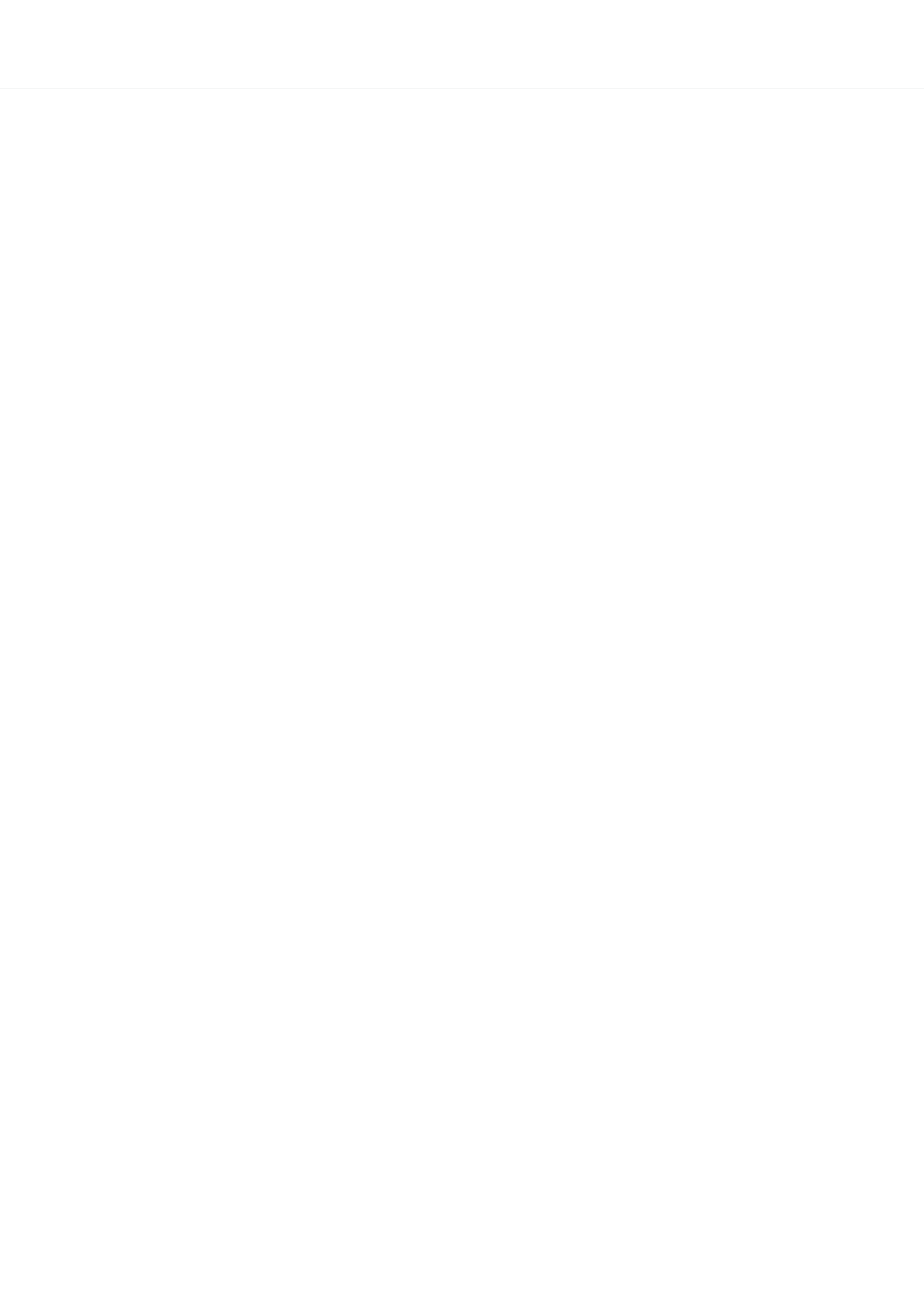


TotalEnergies EP Gabon

Rapport financier annuel 2021



TotalEnergies



ATTESTATION DU RAPPORT ANNUEL

« J’atteste, que les informations contenues dans le présent Rapport financier annuel sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d’omission de nature à en altérer la portée.

J’atteste, à ma connaissance, que les comptes de TotalEnergies EP Gabon (la Société) sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société, et que le rapport de gestion figurant en pages 52 et 53 présente un tableau fidèle de l’évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société et qu’il décrit les principaux risques et incertitudes auxquels celle-ci est confrontée. »

Fait le 29 avril 2022

Stéphane BASSENE – Directeur Général



Le présent Rapport financier annuel a été déposé auprès de l’Autorité des marchés financiers de la République française le 29 avril 2022 conformément aux dispositions de l’article L. 451-1-2 du Code monétaire et financier en vigueur en France.

Sommaire

02

AVANT-PROPOS

- 04** | Message du Président du Conseil d'administration
- 06** | Chiffres-clés
- 08** | TotalEnergies EP Gabon et ses actionnaires



NOS ACTIVITÉS

- 12** | Message du Directeur Général
- 14** | Domaine minier
- 16** | Exploitation
- 20** | Production et réserves
- 22** | Commercialisation
- 24** | Ressources humaines
- 26** | Hygiène, sécurité et environnement
- 28** | Développement durable et activités de diversification



GESTION DES RISQUES ET GOUVERNANCE

- 32** | Risques de l'émetteur
- 35** | Gouvernement d'entreprise
- 38** | La composition du conseil
d'administration de TotalEnergies
EP Gabon
- 42** | Le comité directeur de TotalEnergies
EP Gabon



ÉLÉMENTS FINANCIERS

- 46** | Rapport d'audit des commissaires aux
comptes sur les états financiers annuels
- 52** | Rapport de gestion du Conseil
d'administration
- 54** | États financiers
- 59** | Annexe aux états financiers

ABRÉVIATIONS

b : baril
bep : baril équivalent pétrole
/b : par baril
/j : par jour
/an : par an
k : kilo (millier)
kb/j : kilo (millier) baril par jour
M : million
Mbep : million bep
t : tonne métrique
km² : kilomètre carré

m³ : mètre cube
kSm³/j : millier de mètres cubes
par jour
kT eq CO₂/Mbepj : millier de
tonnes équivalent CO₂ par
million de barils équivalent
pétrole par jour
mg/l : milligramme par litre
\$ ou dollar : dollar américain
€ : euro

DÉFINITIONS

Le terme « Société » utilisé dans le présent rapport se réfère exclusivement à TotalEnergies EP Gabon. Les termes « TotalEnergies » et « Compagnie » utilisés dans le présent rapport se réfèrent, de façon collective, à la société française TotalEnergies S.E. et à l'ensemble de ses filiales directes ou indirectes situées en France ou hors de France.

TABLE DE CONVERSION

1 b/j = environ 50 t/an
1 t = environ 7,5 b
(pour une densité de 37° API)

Message du Président du Conseil d'administration

Henri-Max NDONG NZUE – Président du Conseil d'administration



L'année 2021 a été une année de transition à bien des égards. Je voudrais ici mettre en avant trois changements significatifs : une meilleure maîtrise globale de la pandémie, le recentrage stratégique de notre Société à la suite de la cession d'actifs non opérés et du terminal du Cap Lopez, et le changement de dénomination sociale de Total Gabon à TotalEnergies EP Gabon.

Relativement à l'évolution de la pandémie de Covid-19, la vaccination et les mesures sanitaires ont permis d'en réduire très significativement les impacts. La dernière vague, liée au variant Omicron, bien que plus contagieuse a été bien moins létale que toutes les précédentes. Les perspectives sont aujourd'hui meilleures et permettent d'envisager une reprise des échanges et de la demande mondiale. De fait, dans ce contexte de reprise et de croissance limitée de la production, les prix moyens du Brent se sont appréciés tout au long de l'année pour se situer à 70,9 \$/b en moyenne, en hausse de 70 % par rapport à 2020 (41,8 \$/b).

En 2021, TotalEnergies EP Gabon a finalisé la cession de ses participations dans sept champs matures non opérés en mer, ainsi que ses intérêts et le rôle d'opérateur dans le terminal pétrolier du Cap Lopez. Cette transaction s'inscrit dans la stratégie de recentrage des activités de la Société initiée depuis 2017.

La Société va se consacrer à l'amélioration de la performance de ses actifs, en continuant de renforcer la fiabilité des équipements critiques, en préservant l'intégrité des installations et en se focalisant dans le court-terme sur les campagnes d'interventions sur les puits.

Dans le même temps, nous entendons poursuivre notre politique de maîtrise des dépenses et de discipline sur les investissements.

En mai 2021, prenant en compte la nouvelle ambition multi-énergies de notre Société qui place le développement durable au cœur de sa stratégie, l'Assemblée générale mixte du 25 novembre 2021 a adopté la résolution portant changement de sa dénomination sociale. En partenariat avec la République gabonaise, TotalEnergies EP Gabon a la volonté d'investir dans des énergies moins carbonées.

Ainsi, en accord avec l'ambition qui est la nôtre d'être un acteur de la transition énergétique, TotalEnergies EP Gabon compte accélérer la mise en œuvre de projets de réduction de ses émissions de gaz à effet de serre.

Dans un environnement de prix favorable, et malgré une baisse de la production, la Société a dégagé en 2021 un chiffre d'affaires en progression à 655 M\$, un résultat net bénéficiaire à 33 M\$ et un flux de trésorerie d'exploitation de 339 M\$ trois fois supérieur à celui de l'année 2020.

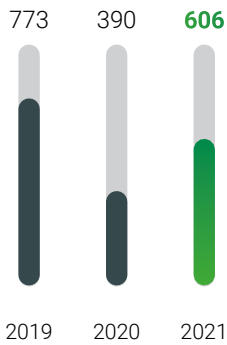
Bien que le résultat de l'exercice 2020 soit en perte, TotalEnergies EP Gabon a distribué un dividende de 4,5 dollars par action en 2021. Sur l'année 2021, le cours de l'action TotalEnergies EP Gabon est resté globalement stable.

En 2022, confiant dans la solidité du bilan de la Société qui n'est pas endettée, compte tenu du résultat bénéficiaire en 2021 et de la conclusion du projet de cession d'actifs, le Conseil d'administration propose le versement d'un dividende de 16,67 dollars par action sous réserve de l'approbation de l'Assemblée générale des actionnaires qui se tiendra à la fin du mois de mai 2022.

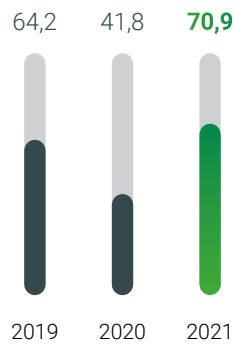
Chiffres-clés

Ventes d'hydrocarbures

Pétrole brut⁽¹⁾
(en millions de \$)

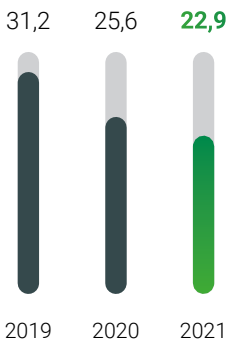


Cours moyen du Brent daté
(en \$ par baril)



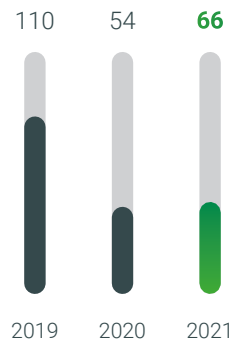
Production de pétrole brut

liée aux participations de TotalEnergies EP Gabon⁽¹⁾
(en milliers de barils / jour)



Réserves prouvées d'hydrocarbures

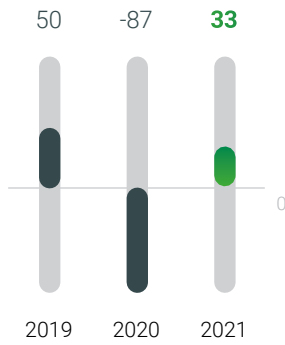
(en millions de barils)



⁽¹⁾ Chiffres comprenant les barils de fiscalité revenant à l'État dans le cadre des contrats de partage de production.

Résultat net

(en millions de \$)



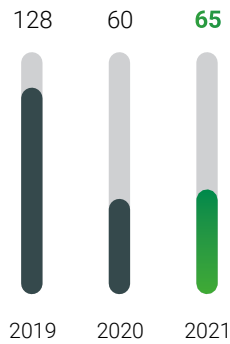
Flux de trésorerie d'exploitation

(en millions de \$)



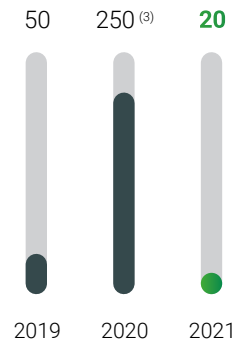
Investissements pétroliers

(en millions de \$)



Service du dividende ⁽²⁾

(en millions de \$)



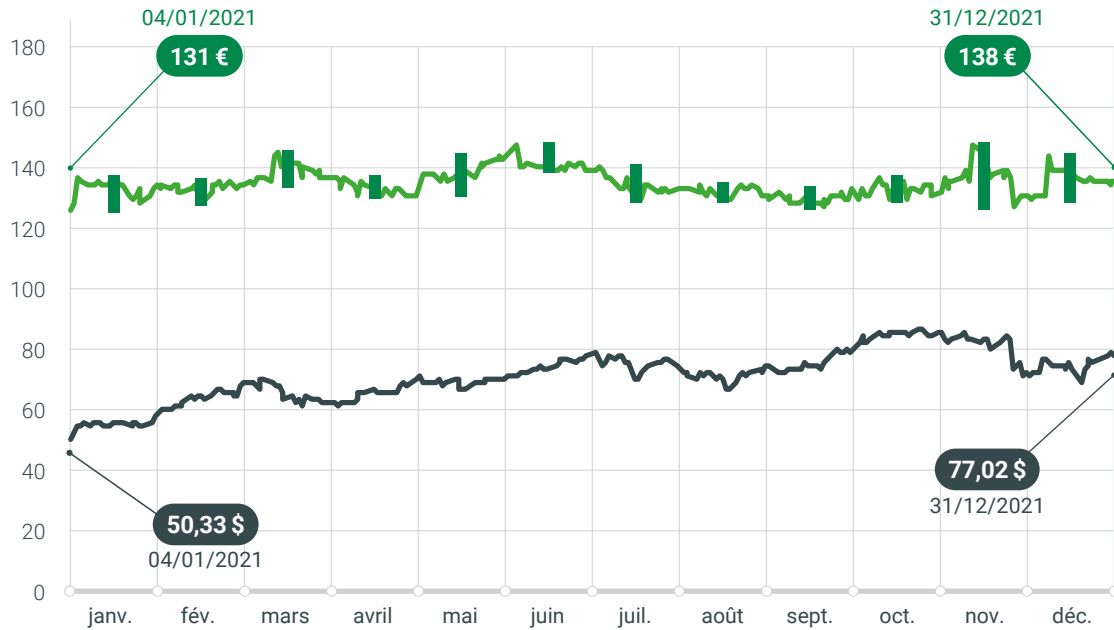
⁽²⁾ Montants de versés au cours de l'exercice.

⁽³⁾ Pour 2020, le service du dividende se décompose en 50 M\$ versés en juin 2020 et 200 M\$ versés en septembre 2020.

TotalEnergies EP Gabon et ses actionnaires

Comparaison du cours de l'action avec le prix du Brent daté et volumes de titres échangés

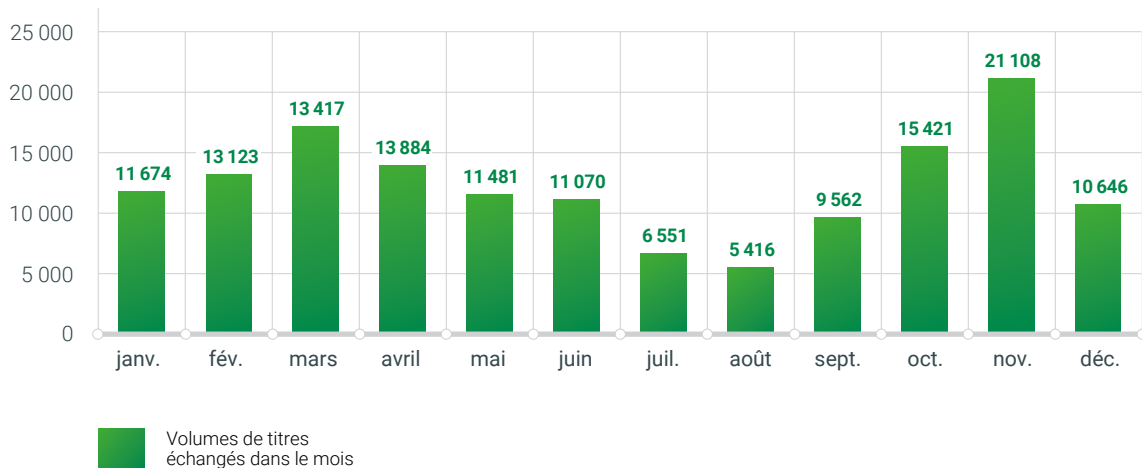
Cours de clôture (en euros)



Le différentiel du brut gabonais de qualité Mandji par rapport au Brent daté est commenté au chapitre Commercialisation du présent rapport (pages 22 et 23).

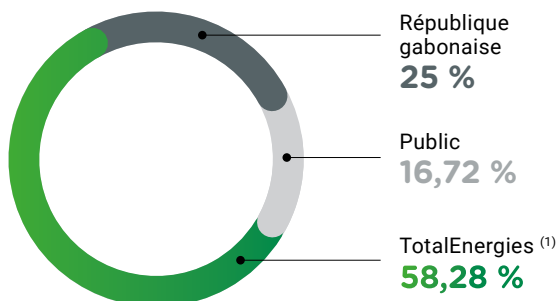
— Cours de clôture de l'action TotalEnergies EP Gabon — Cours de clôture du Brent daté — Variation en séance sur le mois

Volumes de titres échangés



Structure du capital de TotalEnergies EP Gabon

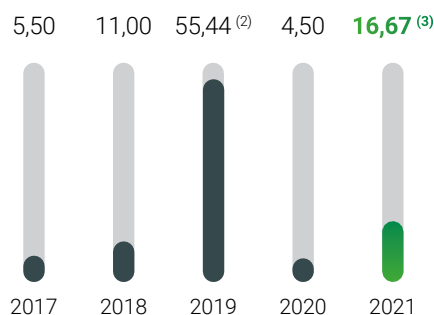
au 31/12/2021



⁽¹⁾ À travers sa filiale TotalEnergies Holdings détenue à 100 % par TotalEnergies S.E.

Dividende net par action

(en \$)



⁽²⁾ Au titre de 2019, le dividende net par action se décompose en deux coupons de 11 \$ par action et de 44,44 \$ par action.

⁽³⁾ Au titre de 2021, sous réserve de l'approbation par l'Assemblée générale du 31 mai 2022.

Place de cotation de l'action TotalEnergies EP Gabon

Bourse de Paris (Euronext Paris S.A.) :

- Type de cotation : Actions ordinaires – Cotation en continu – Règlement non différé
- Marché de cotation : Euronext Paris – Compartiment B (Mid Cap)
- Présence dans les indices : CAC Oil & Gas, CAC All Shares
- Codes : ISIN : **GA0000121459**
Reuters : **EGAB.PA/** Bloomberg : **EC:FP/**Mnemo : **EC**

Service du titre et dividende

Banque assurant le service du titre :

BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES

Les Grands Moulins de Pantin

CTO - Service Actionariat TotalEnergies EP Gabon

9, rue du Débarcadère

93750 Pantin

Accueil actionnaires :

Tél. : +33 (0)1 57 43 02 30

Courrier des actionnaires de TotalEnergies EP Gabon

TotalEnergies EP Gabon

Division Gouvernance

Boulevard de l'Indépendance

BP – 2093 Libreville

République gabonaise

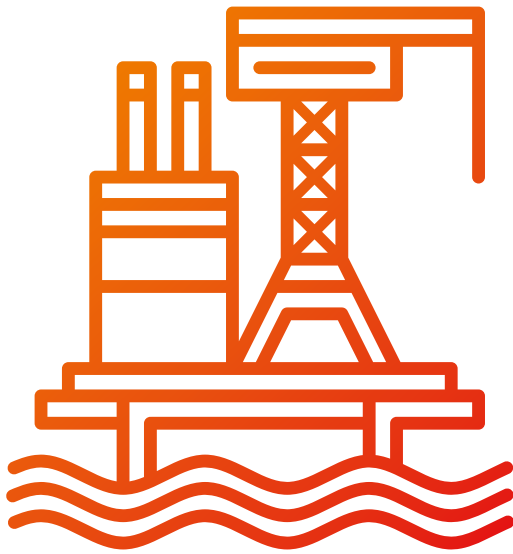
Courriel : actionariat-epgabon@totalenergies.com

Site internet

TotalEnergies EP Gabon met à la disposition de ses actionnaires, sur son site internet ep.totalenergies.ga, les informations financières de la Société qui sont actualisées tout au long de l'année. Figurent ainsi sur le site, les informations réglementées dont le Rapport financier annuel, le Rapport financier semestriel, l'information financière trimestrielle et les communiqués de presse. À l'issue de l'Assemblée générale, la présentation faite aux actionnaires ainsi que le résultat du vote des résolutions sont également publiés sur le site internet.

Nos activités

01



- 12** | Message du Directeur Général
- 14** | Domaine minier
- 16** | Exploitation
- 20** | Production et réserves
- 22** | Commercialisation
- 24** | Ressources humaines
- 26** | Hygiène, sécurité et environnement
- 28** | Développement durable et activités de diversification

Message du Directeur Général

Stéphane BASSENE — Directeur Général



La pandémie de Covid-19 est demeurée en 2021 un élément majeur du contexte sanitaire et économique. Les restrictions sur les déplacements et les mesures mises en place pour l'accès aux sites industriels ont continué d'impacter la dynamique de nos opérations. Dans ce contexte, la Société a su gérer efficacement un épisode de contamination sur nos sites offshore en début d'année. Par ailleurs, le grand arrêt de Torpille s'est déroulé sans contamination à la Covid-19 grâce à la mise en place de mesures sanitaires et d'une organisation spécifique. Au cours du second semestre 2021, nos collaborateurs, nos sous-traitants ainsi que leurs ayants droit ont pu bénéficier de la campagne de vaccination organisée en coordination avec les autorités sanitaires gabonaises. Ainsi, avec plus de 83% des collaborateurs vaccinés, nous avons été en mesure d'alléger progressivement le dispositif sanitaire en place.

En matière de sécurité, quatre accidents ont été enregistrés dont deux avec arrêt de travail, soit autant qu'en 2020. Dans le même temps, le nombre d'incidents à haut potentiel a continué de baisser, passant de neuf (9) en 2020 à quatre (4) en 2021. Nous restons mobilisés dans le but de renforcer notre culture sécurité et de maîtriser les risques.

Le 25 novembre 2021, à la suite de l'Assemblée générale mixte, notre Société est devenue TotalEnergies EP Gabon. Le changement climatique est une réalité et la transition énergétique une nécessité pour atteindre les objectifs de l'accord de Paris. TotalEnergies EP Gabon a la volonté d'être un acteur de la transition énergétique en produisant des énergies, moins carbonées, de manière durable. Ainsi, après les avancées obtenues ces dernières années, nous avons décidé d'accélérer la mise en œuvre de projets visant à réduire nos émissions de gaz à effet de serre.

En 2021, la Société a poursuivi son recentrage et sa transformation. Avec la cession, le 7 décembre 2021, à la société Perenco Oil and Gas Gabon de ses participations dans sept champs matures non opérés en mer, ainsi que ses intérêts et le rôle d'opérateur dans le terminal pétrolier du Cap Lopez, les activités de TotalEnergies EP Gabon se recentrent sur les actifs opérés d'Anguille-Ile Mandji et Torpille-Baudroie-Mérou.

Pour accompagner cette transformation, une nouvelle organisation, plus simple, plus agile est en place depuis septembre.

Après une tendance positive à la suite des travaux réalisés lors du grand arrêt de Torpille, la production a été fortement impactée, par une avarie survenue en septembre 2021 sur un câble électrique sous-marin alimentant les champs en mer d'Anguille et Torpille. Cet incident, aujourd'hui résolu, a entraîné un manque d'environ 2500 b/j de production en moyenne sur l'année, et un recul de la production par rapport à 2020.

Après avoir connu en 2021 une progression continue, le prix du pétrole a dépassé les 100 \$/b en ce début d'année 2022. L'évolution des prix reste très volatile, impactée en 2021 par la reprise de la demande mondiale dans un contexte d'offre contrainte et de reflux de la pandémie dans certaines zones géographiques. Le contexte géopolitique du début de 2022 rajoute encore plus d'incertitude à cette dynamique.

Dans cet environnement, le chiffre d'affaires de la Société a progressé de plus de 50 % par rapport à l'exercice précédent en raison de la hausse significative des prix de vente de la qualité de pétrole brut commercialisée par TotalEnergies EP Gabon.

Les investissements pétroliers ont progressé en 2021 et se focaliseront principalement en cette année 2022 sur les travaux d'intégrité, de fiabilisation des équipements, pour plus de résilience, sur les campagnes d'intervention sur les puits dans le but de stabiliser et consolider le potentiel de production et enfin sur la préparation des projets de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

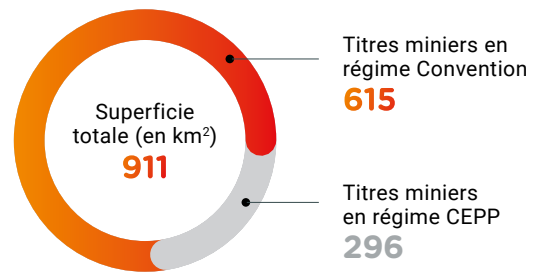
Grâce à l'environnement favorable et la discipline sur les coûts, la Société renoue avec les bénéfices en 2021 avec un résultat net qui s'établit à 33 M\$. Le flux de trésorerie d'exploitation s'établit à 339 M\$.

Fort d'un bilan solide, TotalEnergies EP Gabon poursuit sa transformation dans le but de réaliser son ambition : être un opérateur responsable, durable et rentable, reconnu pour ses résultats.

Domaine minier

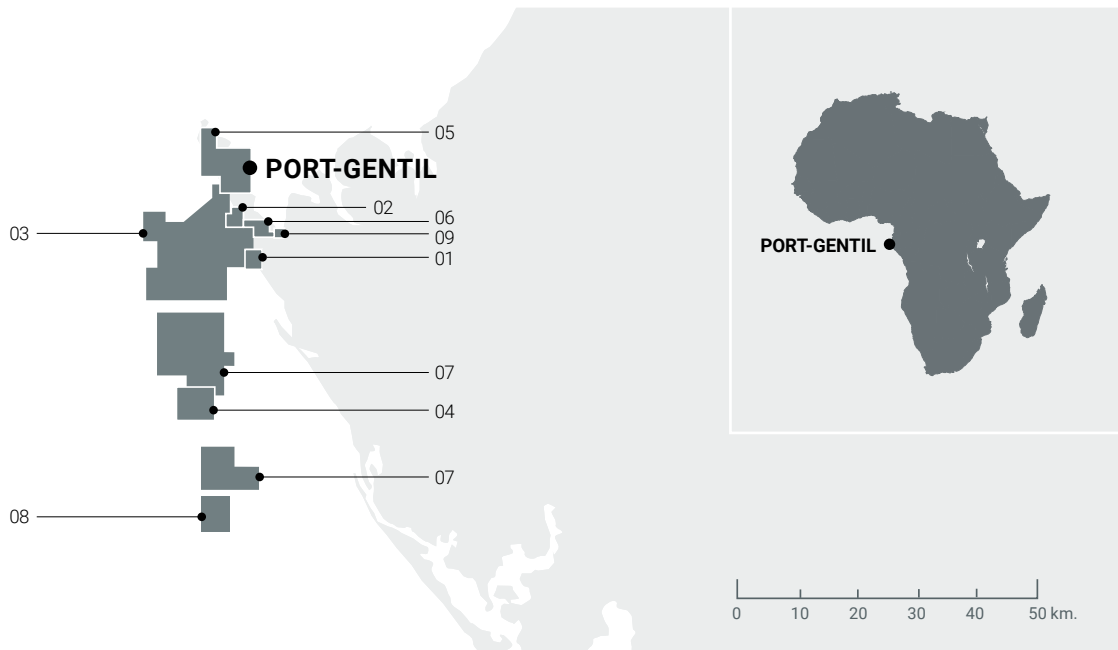
Titres miniers d'exploitation

Au 31 décembre 2021, le domaine minier d'exploitation de TotalEnergies EP Gabon, d'une superficie totale de 911 km², est constitué pour 615 km² de titres miniers en régime de Convention et pour 296 km² de titres miniers en régime de CEPP.



Carte du domaine minier

au 31/12/2021



Les intérêts de TotalEnergies EP Gabon dans les concessions de Grondin-Mandaros Marine G6-21, Girelle Marine G6-22, Barbier Marine G6-24, et Pageau Marine G6-23, OzouriC-14, M'Bega G6-6 et le CEPP Hylia II G5-113 ont été cédés à Perenco Oil and Gas Gabon le 7 décembre 2021.

Tableau récapitulatif du domaine minier

au 31/12/2021

	Superficie <i>en km²</i>	Date d'attribution <i>période en cours</i>	Durée/ans <i>période en cours</i>	Expiration	Participations
RÉGIME CONVENTION – Concessions minières en mer					
01. Ntchengué Océan G6-14	12,00	08/02/1968	75	07/02/2043	TotalEnergies EP Gabon 100%, opérateur
02. Port-Gentil Océan G6-15	13,00	03/10/1968	75	02/10/2043	TotalEnergies EP Gabon 100%, opérateur
03. Grand Anguille Marine G6-16	380,50	08/02/1968	75	07/02/2043	TotalEnergies EP Gabon 100%, opérateur
04. Torpille G6-17	56,00	18/04/1969	75	17/04/2044	TotalEnergies EP Gabon 100%, opérateur
RÉGIME CONVENTION – Concessions minières à terre					
05. Pointe Clairette-Cap Lopez G6-5	95,04	31/08/1960	75	30/08/2035	TotalEnergies EP Gabon 100%, opérateur
06. Ntchengué G6-9	16,90	24/01/1963	75	23/01/2038	TotalEnergies EP Gabon 100%, opérateur
RÉGIME CEPP – Autorisations Exclusives en mer (AEE)					
07. Baudroie-Mérou Marine G5-90	296,00	02/01/2018	10+5+(5)	01/01/2023	TotalEnergies EP Gabon 100%, opérateur
RÉGIME CONVENTION – Permis d'Exploitation en mer (PEX)					
08. Ayol Marine G5-36 ⁽¹⁾	36,40	01/08/1981	20+10+5+5	01/08/2021	TotalEnergies EP Gabon 100%, opérateur
RÉGIME CONVENTION – Permis d'Exploitation à terre (PEX)					
09. Mandji Sud-Ntchengué NE G5-55 ⁽¹⁾	5,09	07/01/1993	10+5+5	06/01/2013	TotalEnergies EP Gabon 100%, opérateur

⁽¹⁾ Licences arrivées au terme des périodes d'exploitation. Des négociations sont en cours avec la République gabonaise pour définir les nouvelles conditions de gestion de ces permis.

Exploitation



16

> Covid-19 : résilience et allègement progressif du dispositif

Afin de répondre à la pandémie de Covid-19, TotalEnergies EP Gabon a mis en place un dispositif efficace ayant permis de gérer l'épisode de contamination sur les sites offshore, et la réalisation du grand arrêt de Torpille sans cas de contamination.

L'intégration au dispositif de vaccination mis en place par la République gabonaise a permis de vacciner une très grande majorité des employés, des sous-traitants et des ayants droit.

En fin d'année, la Société a allégé progressivement le dispositif et a enregistré un retour à la normale.

Actifs opérés par TotalEnergies EP Gabon

> Réduction de l'empreinte carbone

En adéquation avec la dynamique inhérente à son changement de dénomination sociale, TotalEnergies EP Gabon s'engage dans la réduction des émissions directes de gaz à effet de serre liées à son activité.

Ces émissions sont principalement issues du brûlage du gaz excédentaire et des émissions de méthane liées à l'usage de gaz naturel pour le fonctionnement d'équipements pneumatiques, sur les installations pétrolières. Des projets sont inscrits dans le programme de travail afin de collecter le gaz brûlé aux torches et l'exporter vers des consommateurs à l'usage plus vertueux, comme la génération d'électricité (*gas-to-power*) ou de réinjecter ce gaz dans des réservoirs déplétés, le cas échéant.

Des discussions sont en cours avec nos partenaires, industriels et publics, afin de sécuriser et développer les solutions techniques permettant la réalisation de cette ambition.

> Maintien du potentiel des champs

Des interventions de maintenance et d'amélioration de la productivité des puits sont menées régulièrement pour maximiser et optimiser le potentiel de production des champs.

Campagne de nettoyage des puits au câble électrique (*e-line*)

Une campagne de nettoyage des puits a été réalisée entre août et novembre 2021. La campagne a permis d'intervenir sur cinq puits et de réaliser des opérations de nettoyage qui ne peuvent être effectuées avec les moyens d'intervention classiques. L'évaluation des gains de cette campagne est en cours.

Interventions classiques sur les puits

Des interventions, plus légères et routinières, ont aussi été réalisées. Ces opérations sont nécessaires pour la maintenance et le bon fonctionnement des puits. Elles ont concerné des interventions de pompage pour dissoudre des carbonates et paraffines dans certains puits, des opérations au câble *slickline* pour du grattage, des actions d'optimisation sur le *gas-lift*, la pose et la résolution de problèmes de vannes de fond, la récupération d'objets et la résolution d'autres problèmes courants dans des tubages de production et enfin des interventions de mesures dans les puits.

Les programmes de tests d'intégrité et de maintenance routinière sur les têtes de puits se sont poursuivis. Ils ont pour but la maîtrise des risques autour des puits et une meilleure gestion d'éventuels problèmes qui pourraient survenir.

Dégoullottage des champs sur l'île Mandji

L'opération de dégoullottage des champs PG2 et ANE, lancée fin 2020 dans le but d'optimiser la production a pris fin sur PG2 au second semestre 2021. Les travaux sur ANE doivent se poursuivre début 2022 lors d'une campagne de plongée afin de restaurer l'intégrité du riser de la ligne d'injection d'eau.

Nouveau modèle d'intervention pour les *workovers*

Dans une logique d'adaptation de ses investissements, TotalEnergies EP Gabon s'est engagée dans l'acquisition d'équipements pour les interventions de *workover*. Cette approche vise à optimiser les coûts d'intervention et à garantir la disponibilité des principaux équipements en vue de campagnes d'interventions sur les puits de plus grande envergure.

La livraison des équipements, initialement prévue en 2021, s'effectuera courant 2022 en raison du délai de fabrication de l'unité de *workover* plus important que planifié et de l'impact de la pandémie de Covid-19. Ces moyens additionnels permettront de sécuriser l'intégrité des tubages de production, tout en apportant une flexibilité de travail en offshore et des interventions sur un portefeuille de puits plus important. Une amélioration du potentiel de production est attendue à moyen terme.

Baudroie et Baudroie Nord

Dans le cadre du projet d'installation de pompes électriques de fonds de puits - ESP (*Electrical Submersible Pumps*), courant 2021, un test d'interférences entre les puits a été réalisé ainsi que la mise à jour du modèle dynamique réservoir pour affiner l'estimation des enjeux liés à la conversion.

La première installation est prévue courant 2024. L'opération sera réalisée avec l'unité de *workover*.



> Amélioration de l'efficacité opérationnelle des installations

Succès de la fiabilisation du système de compression de Torpille (2021)

Des travaux sur le compresseur principal de Torpille et ses auxiliaires ont été réalisés durant le grand arrêt de Torpille en mai 2021. Ils ont permis de fiabiliser le fonctionnement de la machine et d'en augmenter la capacité. Des études ont également été menées en 2021 pour trouver des solutions de nettoyage en ligne de certaines parties du compresseur. Ces études ont été temporairement suspendues, le temps d'évaluer sur le moyen et le long termes, l'efficacité des modifications apportées lors du grand arrêt de Torpille.

Intervention sur le système de compression de l'île Mandji (2022)

Le projet de remise en service d'un compresseur moyenne pression qui permettra de réduire les émissions de gaz brûlé s'est poursuivi en 2021. La mise en service de cet équipement est prévue en 2022.

Fiabilisation du système de compression d'Anguille (2023)

Bien que la disponibilité du compresseur du champ d'Anguille ait été satisfaisante sur l'ensemble de l'année, des études ont été lancées afin de le fiabiliser davantage, en tenant compte des succès obtenus sur Torpille. L'implémentation des solutions issues de ces études aura lieu en 2023 lors du grand arrêt d'Anguille.

> Réalisation de travaux d'intégrité

Conduite d'évacuation d'huile de BDM

Une perte de confinement s'est produite le 16 janvier 2021 sur la conduite d'évacuation du fait de la corrosion externe en zone de marnage et défaut de revêtement. Une réparation temporaire de cette conduite a été réalisée au deuxième trimestre 2021 et a permis de reprendre partiellement la production de cette installation jusqu'à la réparation définitive de la conduite intervenue le 6 février 2022.

Grand arrêt du champ de Torpille (2021)

Un arrêt quinquennal du champ de Torpille a été réalisé du 8 au 23 mai 2021. Cet arrêt a été mis à profit pour effectuer les inspections et visites réglementaires, ainsi que le traitement de plusieurs avis d'intégrité. D'autres activités, telle que l'installation des compteurs sur les lignes torches permettant de mesurer avec précision les volumes de gaz brûlé à la torche, ont également été réalisées.

Avarie du câble électrique Haute Tension reliant l'onshore à l'offshore

Une avarie du câble HT alimentant en électricité les installations offshore d'Anguille et de Torpille est survenue le 18 septembre 2021 sur une boîte de jonction sous-marine. Dans l'attente de la réparation du câble, qui a nécessité la mobilisation de moyens logistiques et de compétences spécifiques, des équipements temporaires ont été installés sur ces plateformes afin de restaurer partiellement, dès octobre 2021, la production de l'offshore. La réparation du câble s'est achevée le 15 janvier 2022.

Île Mandji

Des nouveaux compresseurs d'air ont été installés, connectés et démarrés sur le site de PG2.



Actifs opérés par des tiers

Suite à l'approbation des autorités gabonaises, TotalEnergies EP Gabon a cédé le 7 décembre 2021 ses participations dans sept champs matures en mer, opérés par Perenco Oil and Gas Gabon, ainsi que le terminal pétrolier du Cap Lopez. Pour rappel, cette opération de cession avait été annoncée le 20 juillet 2020. A la date de cession, la production des actifs cédés s'élevait à 13 337 barils par jour en 100 %.

« Cette opération s'inscrit dans la continuité du recentrage stratégique de l'entreprise entamé depuis 2017. Nous restons pleinement engagés au Gabon comme acteur de l'industrie pétrolière du pays », a déclaré Henri-Max Ndong Nzue, Président de TotalEnergies EP Gabon.

LISTE DES ACTIFS INCLUS DANS LA TRANSACTION

Secteurs	Champs	Intérêts de TotalEnergies EP Gabon AVANT la transaction	Intérêts de TotalEnergies EP Gabon APRÈS la transaction
Grondin	Grondin	65,275 %	0 %
	Gonelle		
	Barbier		
	Mandaros		
Torpille	Girelle	37,500 %	0 %
	Pagneau		
	Hylia		
Terminal pétrolier du Cap Lopez		100 %	

Production et réserves



20

Production opérée par TotalEnergies EP Gabon

La production des champs opérés par TotalEnergies EP Gabon en 2021 s'est établie à 15,0 kb/j (5,5 Mb sur l'année), contre 19,1 kb/j (7,0 Mb sur l'année) en 2020.

Production de pétrole brut

La part de la production de pétrole brut opérée et non opérée liée aux participations de TotalEnergies EP Gabon ⁽¹⁾ s'établit à 22,9 kb/j (8,5 Mb sur l'année) en 2021 contre 25,6 kb/j (9,4 Mb sur l'année) en 2020.

La baisse s'explique principalement par :

- une avarie sur un câble électrique sous-marin alimentant les champs en mer d'Anguille et Torpille, survenue au mois de septembre 2021. L'alimentation électrique a été restaurée le 15 janvier 2022. Cet incident a entraîné un manque à produire sur la production opérée d'environ 10 000 barils par jour sur le dernier trimestre 2021, soit environ 2 500 barils par jour en moyenne sur l'année 2021 ;
- la cession des participations dans sept champs matures en mer (secteur non opéré de Grondin) effective le 7 décembre 2021 ;
- l'arrêt quinquennal du champ de Torpille au second trimestre 2021 ;
- un arrêt partiel de la production au premier trimestre 2021 sur le champ opéré de Baudroie en raison d'une avarie sur une conduite d'évacuation ;
- le déclin naturel des champs.

Partiellement compensée par :

- une meilleure efficacité opérationnelle des productions opérées du champ de Torpille à la suite de l'arrêt quinquennal ;
- l'apport de la campagne de conversion en activation par pompes de fonds de puits initialement en mode *gas-lift* sur le secteur non opéré de Grondin.

Production opérée par des tiers

La production des champs opérés par des tiers s'est élevée à 15,0 kb/j en 2021 (5,5 Mb sur l'année) contre 10,5 kb/j (3,9 Mb sur l'année) en 2020.

La part de la production non opérée liée aux participations de TotalEnergies EP Gabon dans ces champs s'est élevée à 7,9 kb/j (2,9 Mb sur l'année) en 2021 contre 6,5 kb/j (2,4 Mb sur l'année) en 2020.

Réserves d'hydrocarbures

Les réserves prouvées d'hydrocarbures correspondent aux quantités d'hydrocarbures que les données géologiques et d'ingénierie permettent de déterminer avec une certitude raisonnable comme pouvant être produites dans les années futures à partir des réservoirs connus, dans les conditions économiques et opérationnelles existantes.

Pour 2019, 2020 et 2021, elles ont été évaluées respectivement sur la base d'un prix du Brent de 62,7 \$/b, 41,3 \$/b et 69,2 \$/b (moyenne arithmétique du premier jour de cotation des douze mois de l'année).

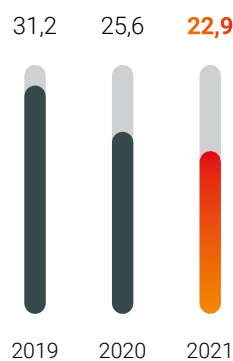
Au 31 décembre 2021, les réserves prouvées⁽¹⁾ d'hydrocarbures de TotalEnergies EP Gabon s'élèvent à 66 Mbep, contre 54 Mbep en 2020. Cette hausse provient principalement de la hausse du prix du baril du Brent pour l'année 2021 partiellement compensée par la production en cours d'année et de la cession début décembre 2021 des participations de TotalEnergies EP Gabon dans ses permis opérés par des tiers.

La durée de vie des réserves prouvées et probables d'hydrocarbures au 31 décembre 2021 représente près de 12 années au rythme actuel de production (contre 6 en 2020).

Cette durée est calculée en se limitant aux réserves prouvées et probables couvertes par des contrats d'exploration-production, sur des champs ayant déjà été forés et pour lesquels les études techniques mettent en évidence un développement économique.

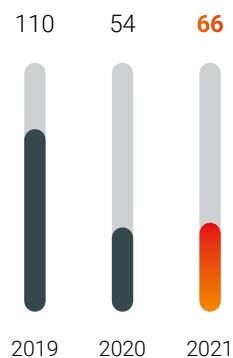
Production de pétrole brut

Liée aux participations de TotalEnergies EP Gabon⁽¹⁾
(en millier de barils / jour)



Réserves prouvées d'hydrocarbures⁽¹⁾

(Million de baril équivalent pétrole)



⁽¹⁾ Chiffres comprenant les barils de fiscalité revenant à l'État dans le cadre des contrats de partage de production.

Commercialisation



22

Prix

Le prix du Brent daté a connu une hausse tout au long de l'année et s'est établi à 70,9 \$/b en 2021 en moyenne contre 41,8 \$/b en 2020, soit une hausse de 70 %. Début octobre, le prix du Brent a dépassé le seuil de 80 \$/b.

L'année 2021 a démarré sur une tendance très haussière déjà enregistrée au trimestre précédent. Dans un premier temps, l'accélération des campagnes de vaccination ainsi que la décision de l'Arabie Saoudite de réduire sa production de 1 million de barils par jour (Mb/j) ont poussé les prix à la hausse. Les prix ont aussi bénéficié d'une dynamique très positive sur tous les marchés des commodités impactés positivement par les annonces de « stimulus package » et d'un dollar faible.

En mars, les prix ont retrouvé les niveaux d'avant la pandémie de Covid-19. Les prix ont été poussés par une bonne conformité des quotas de production OPEP+ et par les conditions climatiques aux États-Unis. La fin du trimestre a été plus mitigée, ternie par une reprise de l'épidémie en Europe et par les annonces de mesures de restriction de mobilité pour faire face à la troisième

vague de contamination. Sur le reste de l'année, les prix du pétrole ont augmenté de manière presque continue. Ils ont été propulsés par la poursuite des quotas de l'OPEP+, la baisse continue des stocks de brut américains et OCDE. Autres facteurs favorisant la hausse des prix : l'impact de l'ouragan IDA sur la production américaine, la bonne tenue des marchés financiers et l'absence d'avancée concernant les négociations entre les États-Unis et l'Iran.

Le marché

Le prix du pétrole a connu une forte hausse depuis fin février 2022 avec le déclenchement de la crise en Ukraine et restera probablement fortement volatil en 2022.

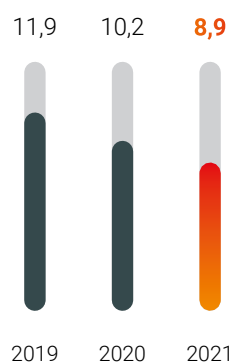
La demande a évolué différemment selon les zones géographiques. C'est en Amérique du Nord et en Asie que la hausse a été la plus importante (respectivement 1,6 Mb/j et 2,2 Mb/j), suivi par l'Amérique Latine (0,5 Mb/j) et l'Europe (0,4 Mb/j).

Une augmentation de l'offre mondiale de pétrole brut de plus de 4 Mb/j a été constatée en 2021 par rapport à 2020.

Globalement, on note un déficit de l'offre par rapport à la demande en 2021. Cette tendance était déjà amorcée sur la fin 2020. Ce déficit a conduit mécaniquement à une diminution des stocks et à une hausse des prix de Brent.

Ventes de pétrole brut

(en million de barils)



Les différentiels des bruts gabonais

Sur l'année 2021, le différentiel du Mandji par rapport au Brent daté s'est légèrement dégradé en moyenne de 0,35 \$/b, relativement à l'année 2020.

L'ensemble du complexe d'Afrique de l'Ouest a vu ses différentiels baisser sur le premier semestre 2021 après avoir connu une hausse au second semestre 2020 grâce au rebond de la demande asiatique. Le marché des bruts ouest-africains a été marqué durant le premier semestre par la faiblesse de la demande globale. La demande asiatique s'est dégradée avec des niveaux de maintenance inattendus en Chine et en Inde qui ont limité les débits de raffinage. Par ailleurs, l'Inde a été frappée par l'émergence d'un nouveau variant suivie d'une vague exponentielle de contaminations. La demande de produits s'y est donc effondrée en avril-mai. La demande européenne a aussi été mauvaise en raison des faibles marges de raffinage.

Ce contexte a conduit les différentiels du Mandji à la baisse. On a toutefois observé une correction à la hausse des différentiels en juin, soutenue par une baisse de l'offre en Angola et limitée au Nigéria, par le retour d'acheteurs chinois et par une reprise de la demande en fin de semestre.

Fin septembre a été marquée par une légère reprise de la demande en Asie avec des marges en amélioration et un regain d'intérêt de la Chine.

Ressources humaines



24

Développement, formation et carrières

En 2021, TotalEnergies EP Gabon a poursuivi sa politique de développement des salariés. Une politique volontariste de mise en responsabilité des salariés gabonais a été réalisée en remplacement progressif de salariés expatriés en fin de contrat. Toutefois, un nombre significatif de salariés nationaux détachés dans différentes structures de la Compagnie a été maintenu afin qu'ils puissent également occuper, à leur retour, des postes à responsabilités. En 2021, trois salariés ont fait l'objet d'une expatriation (en France, au Nigeria et en Angola), huit sont rentrés au Gabon et un a pu évoluer vers une autre branche de la Compagnie.

En matière de recrutement, et malgré un contexte très restreint au sein de la Compagnie, deux nouveaux collaborateurs ont rejoint la société en 2021 : deux ingénieurs respectivement dans les métiers Finance et Énergies renouvelables.

> 339 jours de formation réalisés en 2021 malgré la pandémie

Dans un contexte de crise sanitaire persistante, le plan de formation 2021 a été mis en œuvre, avec un développement des formations à distance en collaboration avec TotalEnergies Learning Solutions. Ainsi, 197 salariés ont pu bénéficier de formations en distanciel pour un volume global de 6 021 heures au cours de l'année. Par ailleurs, de nombreuses délocalisations de formations métiers techniques ont permis à 61 salariés de bénéficier d'actions présentielles pour un volume global de 2 111 heures. Les actions de développement ont principalement été consacrées aux domaines HSE ainsi qu'au renforcement des compétences du personnel technique grâce à une collaboration accrue avec la nouvelle entité « Compétences et Formation Techniques ». Enfin, un accent particulier a été mis sur le développement des capacités managériales, conformément au programme Better Together de la Compagnie.

> Maintien de la formation professionnelle

Dans le cadre de la convention de partenariat entre TotalEnergies EP Gabon, le Fonds d'aide à l'Insertion et la Réinsertion professionnelles (FIR) et le Ministère de l'Emploi, de la Jeunesse, de la Formation professionnelle, de l'Insertion et de la Réinsertion, 11 apprentis ont été accueillis au sein de la Société début 2021.

Ainsi, ce sont au total 183 jeunes qui ont été accueillis dans le cadre de ce dispositif depuis 2014. L'objectif de ce partenariat est, par le biais d'une première immersion en milieu professionnel, de contribuer à l'employabilité de jeunes gabonais inscrits à l'Office National de l'Emploi (ONE), confirmant ainsi le rôle de pionnier de notre Société et son engagement citoyen. Dans le cadre de l'évolution du Code du travail, ce dispositif a pris fin au 31 décembre 2021 et sera remplacé par d'autres contrats.

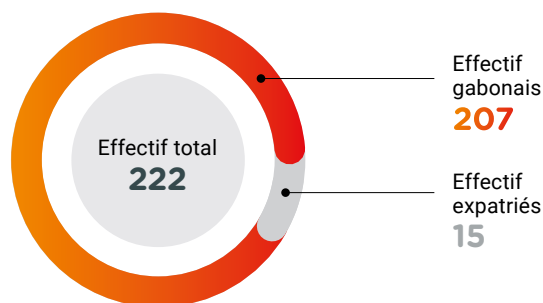
> Une organisation plus agile

Enfin, le 1^{er} septembre 2021, la Société a mis en place une nouvelle organisation, plus simple et plus agile. Afin de garantir l'atteinte des objectifs visés par cette nouvelle organisation, la Société a poursuivi le développement des compétences fondamentales, en soutenant la dimension coach des managers et en renforçant la culture de travail en équipe pour plus d'agilité, plus d'innovation, plus d'efficacité et de reconnaissance.

Par ailleurs, cette année a vu la signature d'un nouvel accord d'intéressement, pour les exercices 2021, 2022 et 2023, marquant la volonté d'associer collectivement les salariés de TotalEnergies EP Gabon et reconnaître leur contribution aux résultats de l'entreprise.

Effectifs présents

au 31/12/2021



Relations sociales

Le dialogue social fait partie des piliers du projet d'entreprise de TotalEnergies EP Gabon. En 2021, il est demeuré actif avec d'une part, les réunions mensuelles réglementaires et, d'autre part, les négociations sociales nées du projet de cession des participations dans sept champs offshore matures non opérés, ainsi que les intérêts et le rôle d'opérateur dans le terminal pétrolier du Cap Lopez.

Hygiène, sécurité, et environnement



26

Sécurité

TotalEnergies EP Gabon mène une politique d'amélioration constante visant à renforcer la sécurité sur le poste de travail et à éviter tout décès accidentel. Ainsi, les sensibilisations HSE ont pour objectifs le maintien d'un haut niveau d'exigence et de discipline. Un accent particulier est également mis sur la qualité des analyses des incidents et anomalies à haut potentiel, pour en tirer des enseignements permettant de renforcer la prévention. Ceci concerne aussi bien les lieux où ils se sont produits que l'ensemble du périmètre d'activité de la Société.

Dans un contexte de pandémie mondiale depuis 2020 qui a conduit à mettre en place une organisation opérationnelle spécifique pour y faire face, TotalEnergies EP Gabon a enregistré en 2021 quatre accidents (autant qu'en 2020) dont un avec arrêt de travail et trois nécessitant un traitement médical (deux accidents

avec arrêt en 2020 et deux traitements médicaux). Ainsi, le taux de fréquence des accidents avec arrêt de travail (LTIF ⁽²⁾) s'est établi à 0,37, en dessous de l'objectif fixé de 0,38; et le taux de fréquence des accidents déclarés (TRIR ⁽¹⁾) s'est établi à 1,49 pour un objectif de 1,3. Le nombre d'incidents à haut potentiel en 2021 a diminué de 55 %, passant de 9 en 2020 à 4 en 2021. Par ailleurs, dans le cadre de la préparation aux situations d'urgence, le plan antipollution a été mis à jour et validé cette année. Ce plan est complémentaire du plan d'urgence global de la Société.

55 % d'incidents à haut potentiel en 2021 par rapport à 2020

⁽¹⁾ TRIR : Total Recordable Injury Rate, nombre d'accidents déclarés par million d'heures travaillées.

⁽²⁾ LTIF : Lost Time Injury Frequency, nombre d'accidents avec arrêt de travail par million d'heures travaillées.

Ces indicateurs sont calculés globalement pour le personnel de TotalEnergies EP Gabon et pour le personnel des entreprises extérieures.



Environnement

En 2022, TotalEnergies EP Gabon entend poursuivre ses efforts de réduction des émissions de gaz à effet de serre liées à son activité, avec une campagne de mesure des émissions de méthane au 4^e trimestre 2022 d'une part et des projets en cours d'étude pour accélérer la réduction des émissions d'autre part.

Les indicateurs environnementaux montrent des résultats sur les émissions totales de gaz à effet de serre conformes aux objectifs fixés en 2021. À noter que l'intensité des émissions de gaz à effet de serre a été impactée par la baisse des volumes produits.

Concernant le brûlage, la moyenne annuelle du gaz brûlé (296 kSm³/j) a été meilleure que l'objectif de 324kSm³/j. Une partie de ce résultat s'explique par l'avarie du câble électrique ayant entraîné un arrêt prolongé des sites offshore.

Au terminal du Cap Lopez, la teneur moyenne en hydrocarbures dans les eaux de rejet a été de 3,9 mg/l pour un objectif de 10 mg/l en 2021. Cette bonne

performance est le fruit d'un suivi quotidien de la qualité des bassins, d'une amélioration de la maîtrise opérationnelle des purges des bacs et du nettoyage des bassins de décantation.

Enfin, la Société a maintenu sa certification ISO 14001 après l'audit de suivi qui n'a révélé aucune non-conformité sur la totalité du périmètre d'opération.

Hygiène industrielle

La préservation de la santé des personnes travaillant sur les sites de TotalEnergies EP Gabon demeure au cœur des préoccupations de la Société. En 2021, comme déjà en 2020, un accent particulier a été mis sur la prévention et la protection du personnel avec la poursuite d'actions spécifiques pour limiter les contaminations liées à la pandémie de Covid-19 sur les lieux de travail. De plus, le programme annuel (contrôles, audits, suivi qualité, etc.) a pu être mené dans sa totalité.

Développement durable et activités de diversification

Les activités de développement durable et de diversification menées en partenariat avec la République gabonaise ont concerné des organismes ou des projets d'intérêt général, principalement dans les domaines de l'éducation, la formation, la santé, l'agriculture et les infrastructures.

Soutien à la lutte contre la pandémie

TotalEnergies EP Gabon a mis en place un dispositif Covid au sein de l'entreprise pour la prise en charge des collaborateurs, leurs ayants droit et ses sous-traitants. Cette prise en charge comportait des tests PCR et la vaccination en collaboration avec le COPIL Covid-19, comité de pilotage mis en place par les Autorités gabonaises. C'est dans ce cadre que 1 266 personnes ont pu être vaccinées.

- la signature d'un partenariat entre le CIRMF et l'IHU d'Aix-Marseille sur l'identification des maladies infectieuses au Gabon et particulièrement dans la province du Haut Ogooué ;
- l'organisation, en collaboration avec la direction Régionale sanitaire Centre-Est, du Portail épidémiologique de Covid-19.

En conformité avec la convention signée en 2018, TotalEnergies EP Gabon a maintenu son appui financier à **l'association Sensibilisation Santé Sexualité (3S)** en 2021. Cette association œuvre pour la sensibilisation en milieu scolaire sur la santé et l'activité sexuelle des jeunes, et vient en aide aux femmes vulnérables de Port-Gentil.

Durant l'année 2021, les principales activités ont concerné, en lien avec le planning familial : les tests VIH, des échographies, des tests de grossesse, la prise de pilule du lendemain, la prise de pilule, la pose et le retrait de stérilet, la pose et le retrait d'implant, des consultations avec prescription et le carnet de planification familiale.

Afin de contribuer à la santé des femmes et des jeunes dans le contexte de la pandémie de Covid-19, cette association a mis en place, depuis début 2021, des sensibilisations avec un accès aux moyens de contraceptions. Des sensibilisations ont été effectuées dans les quartiers sous intégrés de la ville de Port-Gentil.

Par ailleurs, une campagne de proximité dans le département d'Etimboue (Ogooué Maritime) a eu lieu début novembre. L'objectif était d'informer et sensibiliser quant à l'importance de la planification familiale.

Enfin, afin d'accompagner certains jeunes ayant subi des violences sexuelles (harcèlement, viol, attouchement etc.) l'association a mis en place un soutien psychologique.

Le programme de soutien au **Samu social antenne de Port-Gentil** s'est poursuivi en 2021 avec la remise d'un don de médicaments et de matériel médical. L'antenne provinciale du Samu social, en raison de la gratuité des soins, demeure un outil de réduction de la pauvreté et de la mortalité permettant aux populations vulnérables de faire face aux détresses sanitaires et sociales. En 2021, ce sont près de 12 500 personnes qui ont été suivies au centre de médico-psychologie, près de 19 750

Santé et recherche médicale

Le soutien financier au **Centre Interdisciplinaire de Recherches Médicales de Franceville** (CIRMF) s'est poursuivi en 2021. L'activité du CIRMF s'est articulée principalement autour des actions ci-dessous :

- la certification de 20 collaborateurs par l'Agence de Réduction des Menaces de la Défense Américaine (DTRA) en sécurité globale chimique et biologique ;
- l'atelier de formation et d'apprentissage sur les méthodes parasitologiques et sérologiques de diagnostic de parasites responsables de THA ;
- la participation aux formations virtuelles sur les postes de Sécurité Microbiologiques (PSM) organisées par l'Eagleson Institute ;
- la participation au programme de formation des experts dans le domaine de la microbiologie, épidémiologie et dans les méthodes de diagnostic, la gestion des données de la résistance Antimicrobienne (RAM), au Centre Hospitalier Universitaire Mère-enfant de Libreville ;
- la 43^e session des comités Consultatifs Interafricains du CAMES avec 4 chercheurs montés en grade ;

en urgence sanitaire et sociale de proximité et 140 en transports médicalisés et consultations à domicile. Des dons en médicaments et en matériels médicaux ont été transmis au **Conseil Départemental de Bendjé** pour renforcer l'assistance médicale offerte aux populations. Ainsi, ce sont 19 dispensaires et 6 cases de santé du département qui ont bénéficié de cet apport utile pour le personnel soignant intervenant dans ces structures parfois isolées.

- la construction d'une école spécialisée pour enfants déficients auditifs à Port-Gentil. Cette école permettra d'offrir, aux enfants déficients auditifs ou porteurs de handicaps associés aux troubles auditifs, une égalité d'accès à un enseignement spécialisé avec un environnement protégé et un cadre pédagogique spécialement adapté à leur handicap ;
- la réfection et l'amélioration des sanitaires dans les établissements publics de Port-Gentil afin de réduire les problèmes d'hygiène et d'insalubrité, ainsi que l'exposition aux maladies en milieu scolaire.

Éducation et formation

Le soutien à l'**Institut du Pétrole et du Gaz de Port-Gentil** s'est poursuivi durant l'année scolaire 2020-2021. Cet institut a ainsi formé 472 stagiaires, techniciens et ingénieurs.

Le soutien financier au **Lycée Victor Hugo** de Port-Gentil et aux **classes préparatoires du Lycée Léon Mba** de Libreville s'est poursuivi en 2021, conformément à la convention signée avec la Mission laïque française. C'est dans ce cadre que, pour les classes préparatoires, les bâtiments abritant les laboratoires de physique et de chimie ont été intégralement réhabilités par TotalEnergies EP Gabon. La Société a également réalisé une dotation en postes informatiques réformés pour améliorer les conditions d'apprentissage.

Le soutien financier au **Centre de Spécialisation Professionnelle de Port-Gentil** s'est poursuivi en 2021. L'année académique a démarré avec 33 candidats. Sur les 38 stagiaires de la promotion 2020-2021, 16 ont pu intégrer des entreprises du secteur pétrolier.

Le Centre a également bénéficié d'une dotation en matériel, notamment du matériel informatique fonctionnel (10 ordinateurs, souris, claviers, etc.) et du matériel industriel hors d'usage (moteurs, générateur électrique, compresseurs, etc.).

Le soutien à la mise en œuvre d'activités socio-éducatives a permis, notamment à Port-Gentil, de financer :

- l'association Agir pour le Handicap à l'École, par la mise à disposition d'un espace de travail pour l'organisation des comptes rendus de la convention de Douala et des rencontres de Kinshasa sur l'application des droits de l'enfant avec handicap intellectuel, par l'organisation d'un arbre de Noël au bénéfice des enfants porteurs d'un handicap et ceux défavorisés des ONGs ou structures locales, et par la mise à disposition d'un orthophoniste ;
- les festivités célébrant l'indépendance pour les populations d'Omboué ;
- la dotation en matériel informatique réformé pour l'Association Nationale des Retraités du Gabon ;
- les activités de l'Association des Personnes Handicapées de l'Ogooué Maritime, avec notamment une dotation en matériel informatique réformé.

En 2022, des projets d'amélioration des conditions d'apprentissage sont également en cours, notamment :

Développement économique et projets d'intérêt général

Le soutien financier à l'**Institut Gabonais d'Appui au Développement** a permis en 2021 de poursuivre les activités engagées en 2020, notamment le suivi technico-économique des exploitations créées et accompagnées sur le périmètre de la province de l'Estuaire, de réaliser des interventions ponctuelles à l'intérieur du pays, de maintenir une veille technique, de poursuivre la mise en œuvre des projets initiés avec les partenaires, et aussi d'amorcer le règlement des dettes.

À ces activités, il faut ajouter la formation professionnelle agricole de 50 jeunes entrepreneurs agricoles en partenariat avec l'Office National pour l'Emploi (ONE), et la transformation Agro-alimentaire des produits par la provenderie de Ndendé ainsi que la relance des ateliers de transformation de manioc de Lébamba et de Ndendé.

Pour 2022, TotalEnergies EP Gabon entend poursuivre son engagement dans les projets d'intérêt général dont les plus emblématiques sont les suivants :

- la mise à disposition d'un éclairage public solaire dans la ville de Port-Gentil et ses environs. Ce projet vise à promouvoir les énergies nouvelles et renouvelables et permettra, dans les zones dépourvues d'éclairage public, d'y améliorer la sécurité et le bien-être des habitants ;
- la réhabilitation d'un axe routier dans la ville de Port-Gentil. Ce projet structurant consiste à reprendre les travaux inachevés de cet axe routier afin de désenclaver la zone et d'améliorer la qualité de vie des résidents ;
- l'aménagement d'un parcours sportif sur le front de mer de la ville de Port-Gentil. Sur environ 500 mètres, ce projet aura un double objectif : protéger et stabiliser le trait de côte d'une part, et offrir à tous un espace pour la pratique d'activités sportives et récréatives ;
- la construction d'une maison de l'artisanat dans la ville de Ntoum (à 38 km de la capitale gabonaise, Libreville) afin de participer à la promotion et à la diffusion du patrimoine culturel en offrant un espace commercial dédié à l'artisanat des femmes.

Gestion des risques et gouvernance

O2



- 30** | Risques de l'émetteur
- 33** | Gouvernement d'entreprise
- 40** | Le Comité directeur de TotalEnergies EP Gabon

Risques de l'émetteur

Risques juridiques des activités d'exploration et production

TotalEnergies EP Gabon mène des activités d'exploration et de production, qui sont soumises à un large éventail de législations et de réglementations. Celles-ci touchent tous les aspects de l'exploration et de la production, notamment les droits miniers, les niveaux de production, les redevances, la protection de l'environnement, les exportations, la fiscalité, la conversion des monnaies et la fiscalité spécifique aux activités pétrolières et gazières.

Les termes des concessions, permis et contrats de partage de production sont spécifiques et attribués ou conclus par l'État gabonais. Ils sont soumis soit au régime de la convention d'établissement de TotalEnergies EP Gabon, soit à celui du contrat de partage de production.

La convention d'établissement demeure le modèle le plus ancien des accords passés avec l'État gabonais. Dans ce régime de concession, TotalEnergies EP Gabon est propriétaire des actifs et des installations et reçoit la totalité de la production. En contrepartie, les risques d'exploitation, les frais et les investissements sont à sa charge et TotalEnergies EP Gabon s'engage à verser à l'État gabonais, propriétaire de la richesse du sous-sol, une redevance calculée sur la production et un impôt sur les bénéfices. Le 5 juillet 2007, TotalEnergies EP Gabon a signé avec la République gabonaise le renouvellement, pour une durée de 25 ans, de sa convention d'établissement.

Ce renouvellement a été l'occasion de moderniser le régime juridique et fiscal des concessions, des permis d'exploitation et des installations d'évacuation de brut de TotalEnergies EP Gabon, afin de favoriser l'exploration et les projets de développement des ressources en hydrocarbures, et de soutenir la production de pétrole et de gaz au Gabon.

Le contrat de partage de production pose un cadre juridique différent de la convention d'établissement : il définit les modalités du partage de la production et établit les règles de coopération entre TotalEnergies EP Gabon et l'État gabonais, à travers la Direction générale des Hydrocarbures. Cette dernière peut ainsi participer à la prise de décisions opérationnelles, à la comptabilisation des coûts et au calcul du partage de la production.

En contrepartie, TotalEnergies EP Gabon dispose d'une partie de la production appelée *cost oil* dont la vente doit

permettre le remboursement de toutes les dépenses d'investissements et des coûts opératoires. Le solde de la production, ou *profit oil*, est ensuite partagé, dans des proportions différentes selon les contrats entre TotalEnergies EP Gabon et l'État gabonais.

Les activités d'exploration et de production d'hydrocarbures font l'objet de permis qui peuvent être distincts pour chacune de ces activités. Ils sont accordés pour des périodes de temps limitées, et comportent une obligation en cas d'insuccès de rendre une grande partie, voire la totalité, de la superficie du permis à l'issue de la période d'exploration. Certaines zones d'exploitation font l'objet de concessions dont la durée est plus longue.

Risques industriels et environnementaux

> Nature des risques

Les activités de TotalEnergies EP Gabon présentent des risques industriels et environnementaux liés à la nature des produits manipulés, qui peuvent être inflammables, explosifs ou toxiques. Les activités peuvent, de ce fait, être soumises à un nombre important de réglementations rigoureuses dans le domaine de la protection de l'environnement et de la sécurité industrielle. Les risques industriels sont multiples compte tenu de la variété des activités concernées : forage, traitement sur champ, transport, stockage. Parmi ces risques figurent notamment l'explosion, l'incendie, la fuite de produits toxiques et la pollution. Dans le domaine du transport, la nature des risques dépend non seulement de la dangerosité des produits transportés mais aussi des modes de transport utilisés (principalement oléoducs) et enfin des quantités concernées.

La plupart de ces activités comportent des risques environnementaux liés aux émissions dans l'air, dans l'eau ou dans les sols et à la production de déchets. Ces risques impliquent la prise en compte de la réhabilitation des sites après leur mise à l'arrêt. En outre, les activités d'exploration et de production de pétrole ou de gaz sont exposées à des risques liés aux caractéristiques physiques d'un champ pétrolier ou gazier. Parmi

ceux-ci figurent les éruptions de pétrole brut ou de gaz naturel, la découverte de réservoirs d'hydrocarbures présentant une pression anormale, les effondrements des abords des puits ainsi que les fuites d'hydrocarbures engendrant des risques toxiques, d'incendie, d'explosion ou de pollution.

Tous ces événements sont susceptibles de porter atteinte à des vies humaines ou à des biens, d'endommager, voire de détruire, les puits de pétrole brut ou de gaz naturel, ainsi que les installations attenantes, d'entraîner une interruption d'activité et de provoquer des dommages environnementaux. Par ailleurs, les activités d'exploration et de production peuvent intervenir dans des sites plus ou moins sensibles sur le plan écologique (forêt tropicale, milieu marin, etc.). Chaque site nécessite une approche spécifique pour minimiser les impacts sur la faune, la flore, les écosystèmes, la biodiversité et la santé humaine.

> Évaluation et maîtrise des risques

TotalEnergies EP Gabon évalue les risques industriels et environnementaux de ses activités préalablement à leur développement et régulièrement pendant les opérations. TotalEnergies EP Gabon assure également un suivi permanent des évolutions réglementaires afin de rester en conformité avec les règles et normes gabonaises ou internationales sur l'évaluation et la maîtrise de ses risques industriels et environnementaux. Les évaluations de risques débouchent généralement sur la définition de mesures de maîtrise visant à réduire les probabilités d'occurrence d'accidents et leurs conséquences. Ces mesures concernent la conception même des installations, le renforcement des dispositifs de protection, les organisations à mettre en place, ou encore la compensation d'un impact environnemental s'il est inévitable. Les études peuvent être assorties, au cas par cas, d'une évaluation du coût des mesures de maîtrise des risques et de réduction des impacts.

Comme tout dispositif de vérification, le système de contrôle des risques industriels et environnementaux mis en place par la Société ne permet pas de fournir une garantie absolue que les risques industriels ou environnementaux des activités d'exploration ou de production de TotalEnergies EP Gabon sont totalement évalués ou complètement maîtrisés.

aux caractéristiques physiques d'un champ pétrolier ou gazier, ainsi qu'aux conditions météorologiques. Au premier rang des risques de l'exploration pétrolière figurent les risques géologiques. Ainsi, lors du forage d'un puits d'exploration, les hydrocarbures recherchés peuvent être absents ou en quantités insuffisantes pour être économiquement exploitables. Ultérieurement, si les estimations des réserves d'hydrocarbures et l'analyse économique justifient le développement d'une découverte, les réserves peuvent, en cours de production, s'avérer inférieures aux prévisions, compromettant ainsi l'économie de cette exploitation.

La quasi-totalité des activités d'exploration et de production de TotalEnergies EP Gabon est assortie d'un haut niveau de risque de perte du capital investi. Il est impossible de garantir que de nouvelles ressources de pétrole brut ou de gaz naturel seront découvertes en quantités suffisantes pour permettre à TotalEnergies EP Gabon de remplacer les réserves actuellement développées, produites et commercialisées, notamment pour compenser en tout ou partie le déclin naturel des champs actuellement exploités, ou pour permettre à TotalEnergies EP Gabon de récupérer le capital investi.

En outre, les activités de développement de champs pétroliers, de construction des installations et de forage des puits de production ou d'injection mettent en œuvre des technologies avancées pour extraire, puis exploiter pendant plusieurs années des hydrocarbures aux propriétés complexes. La mise en œuvre de ces technologies dans cet environnement difficile peut se traduire également par des incertitudes sur les coûts.

Risques liés à l'exploration et à la production pétrolière et gazière

L'exploration et la production de pétrole et de gaz impliquent des niveaux d'investissement élevés et sont associées à des risques et des opportunités économiques spécifiques. Ces activités sont soumises à des risques liés notamment aux difficultés de l'investigation du sous-sol, aux caractéristiques des hydrocarbures,

Risques sanitaires et liés à l'environnement économique

Les résultats de TotalEnergies EP Gabon sont sensibles à différents paramètres d'environnement économique dont les plus significatifs sont les prix du pétrole et les taux de change. Les prix du pétrole peuvent connaître d'importantes fluctuations pour des raisons sur lesquelles TotalEnergies EP Gabon n'a pas de contrôle. Ces facteurs peuvent être principalement d'ordre économique, réglementaire, politique ou conjoncturel. Une baisse des prix du pétrole a un effet négatif sur les résultats de la Société, du fait de la baisse du chiffre d'affaires généré par la production pétrolière. Une période prolongée avec des prix du pétrole faible peut détériorer la rentabilité et la trésorerie et restreindre les projets de développement ou d'investissement. De même, une épidémie affectant un ou plusieurs pays dont le Gabon peut amener les autorités de ces pays ou la direction de TotalEnergies EP Gabon à prendre des décisions restreignant les déplacements ou les accès aux installations de la Société pour limiter le risque de contagion et protéger la santé des personnes.

Ainsi l'épidémie de la Covid-19 et la chute brutale des prix du pétrole en 2020 ont eu un impact sur la Société. Compte tenu du niveau d'incertitude lié à l'évolution de ces deux événements, leurs incidences sur la situation financière future ne peuvent être déterminées précisément. Ces événements ne remettent cependant pas en cause l'hypothèse d'arrêt des comptes de la Société pour l'exercice clos au 31 décembre 2021 selon le principe de continuité d'exploitation grâce notamment à la situation solide de sa trésorerie.

Risques éthiques et de non-conformité

Les conduites contraires à l'éthique ou les situations de non-conformité aux lois et règlements applicables, y compris les situations de non-conformité aux dispositifs de lutte contre la fraude ou la corruption de la part de TotalEnergies EP Gabon, ses collaborateurs, ses partenaires, agents ou autres acteurs agissant pour le compte de TotalEnergies EP Gabon, sont susceptibles d'exposer la Société ou ses collaborateurs à des sanctions pénales et civiles, et peuvent porter atteinte à sa réputation et à sa valeur actionnariale.

Dans le cadre des priorités d'actions définies par la Direction générale, un programme d'intégrité et de conformité est déployé au sein de TotalEnergies EP Gabon et se traduit notamment par la mise en place de procédures, d'actions de sensibilisation de différentes parties prenantes

et de formations des collaborateurs et prestataires. L'ensemble des règles d'intégrité de TotalEnergies EP Gabon (politique éthique, directives et procédures contre la fraude ou la corruption) formalise l'engagement de la Société et définit les exigences, principes d'actions et comportements requis de ses collaborateurs, ses partenaires ou autres acteurs agissant pour le compte de TotalEnergies EP Gabon.

Risques liés aux enjeux climatiques

La société civile, de nombreuses parties prenantes et les États encouragent la diminution de la consommation de produits énergétiques carbonés et la mise en place d'un mix énergétique davantage tourné vers les énergies bas carbone afin de répondre aux exigences de lutte contre le dérèglement climatique, notamment à raison des objectifs fixés dans le cadre de l'Accord de Paris.

L'évolution du mix énergétique des pays devra cependant se faire à un rythme qui tient compte des besoins et capacités d'adaptation des divers consommateurs d'énergie qui attendent des acteurs de l'énergie qu'ils leur fournissent une énergie à la fois abordable en termes de coût et respectueuse de l'environnement.

Dans ce contexte, les entreprises du secteur de l'énergie seront conduites à améliorer la maîtrise de leurs émissions de gaz à effet de serre. Une capacité d'adaptation insuffisante au rythme de déploiement de la transition énergétique vers la neutralité carbone pourrait affecter les perspectives de TotalEnergies EP Gabon comme sa situation financière, sa réputation ou sa valeur actionnariale.

Assurance et couverture des risques

TotalEnergies EP Gabon bénéficie des couvertures d'assurance mises en place à l'échelle de la compagnie TotalEnergies, notamment celles mises en place avec Omnium Reinsurance Company (ORC), société de réassurance totalement intégrée à la politique d'assurance de la compagnie TotalEnergies et dont elle constitue l'outil opérationnel de globalisation et de centralisation de couverture des risques.

Ces couvertures sont souscrites, conformément à la réglementation en vigueur au Gabon, par l'intermédiaire d'une compagnie d'assurance gabonaise.

Gouvernement d'entreprise

Informations sur le Conseil d'administration

Application du système de gouvernement d'entreprise issu de l'OHADA

Le traité instituant l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA), dont la République gabonaise est un état membre, prévoit une primauté sur le droit national et une application directe des Actes Uniformes, en particulier l'Acte Uniforme du 17 avril 1997 relatif au droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique, tel que révisé le 30 janvier 2014, applicable à la Société en ce qu'il régit notamment le fonctionnement des sociétés commerciales constituées sous forme de société anonyme avec Conseil d'administration et faisant appel public à l'épargne.

En matière de gouvernement d'entreprise, les règles énoncées par l'Acte Uniforme précité présentent certaines similitudes avec la législation sur le droit des sociétés en vigueur en République française. Il est à noter cependant qu'aucun code de gouvernement d'entreprise n'a été élaboré au Gabon, à la date de rédaction du présent Rapport financier annuel, en complément de ces règles, par des organisations représentatives des entreprises.

Dissociation entre les fonctions de Directeur Général et celles de Président du Conseil d'administration

La Société a adopté le mode d'administration institué par les articles 415 à 461 et 477 à 493 de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique institué dans le cadre de l'OHADA tel que révisé en 2014, qui prévoit une dissociation entre les fonctions exercées par le Directeur Général de la Société et celles exercées par le Président du Conseil d'administration de la Société.

Dans le cadre de cette dissociation :

- **le Conseil d'administration**, qui se réunit aussi souvent que nécessaire, a notamment pour mission, d'une part, de déterminer les orientations de l'activité de la Société et de veiller à leur mise en œuvre, et d'autre part, de se saisir de toute question intéressant la bonne marche de la Société et de régler par ses délibérations les affaires qui la concernent (article 20 des statuts de la Société) ;
- **le Directeur Général** a pour mission d'assurer la Direction générale et la gestion des activités de la Société ; il est nommé par le Conseil d'administration, parmi ou en dehors de ses membres, et est révocable à tout moment par le Conseil d'administration (article 21 des statuts de la Société) ;
- **le Président du Conseil d'administration** est nécessairement administrateur personne physique et désigné par le Conseil d'administration pour la durée de son mandat d'administrateur (deux ans renouvelable). Il a pour mission outre de présider les réunions du Conseil d'administration et les Assemblées Générales des actionnaires, de veiller à ce que le Conseil d'administration exerce un contrôle sur la gestion de la Société assurée par le Directeur Général. Le Président du Conseil d'administration a aussi le pouvoir, à tout moment, d'opérer les vérifications qu'il juge opportunes et de se faire communiquer tous les documents qu'il estime utiles à l'accomplissement de sa mission (article 18 des statuts de la Société).

Indemnités de fonction allouées aux membres du Conseil d'administration

En vertu de l'Acte Uniforme OHADA sur le droit des sociétés commerciales, l'Assemblée générale ordinaire peut allouer aux administrateurs, en rémunération de leurs activités, à titre d'indemnité de fonction, une somme fixe qu'elle détermine souverainement et qui est librement répartie par le Conseil d'administration entre ses membres (article 22 des statuts de la Société).

En application de cette règle, le Conseil d'administration a décidé de mettre en œuvre des modalités de paiement des indemnités de fonction qui tiennent compte de l'assiduité des administrateurs aux réunions du Conseil d'administration : les indemnités de fonction allouées chaque année à chaque administrateur sont versées de manière forfaitaire pour moitié seulement, le solde étant versé en fonction de la présence de cet administrateur aux réunions du Conseil d'administration pendant cette même année.

Le montant global des indemnités de fonction allouées à l'ensemble des membres du Conseil d'administration de la Société s'est élevé, en 2021, à un total de 180 000 000 francs CFA.

Par ailleurs, le Conseil d'administration peut allouer une rémunération exceptionnelle à l'un de ses membres en contrepartie d'une mission exceptionnelle ou d'un mandat qu'il lui confie. En 2021, aucune rémunération exceptionnelle n'a été allouée par le Conseil d'administration à l'un de ses membres.

Autres avantages consentis aux mandataires sociaux

En dehors de ces indemnités de fonction, des rémunérations et avantages en nature attribués par le Conseil d'administration au Directeur Général de la Société, en application de l'article 22 des statuts de la Société et des rémunérations et avantages en nature prévus dans le cadre de contrats de travail liant la Société à certains de ses administrateurs, aucune

rémunération ni aucun avantage en nature n'a été versé ou octroyé, en 2021, par la Société à l'un de ses administrateurs. La Société n'a accordé aucun prêt et n'a émis aucune autre garantie au profit ou pour le compte d'un de ses mandataires sociaux en fonction au cours de l'exercice 2021.

Options sur action

Aucune option de souscription ou d'achat n'est consentie sur des actions émises par la Société.

Composition du Conseil d'administration au 31 décembre 2021

La Société est une filiale indirecte de TotalEnergies S.E. Son capital, au 31 décembre 2021, est détenu à hauteur de 58,28 % par TotalEnergies (à travers sa filiale TotalEnergies Holdings, détenue à 100 % par TotalEnergies S.E.), à hauteur de 25 % par la République gabonaise et à hauteur de 16,72 % par le public.

Au 31 décembre 2021, les neuf administrateurs de la Société se répartissent entre les cinq catégories suivantes :

- un administrateur exerçant les fonctions de Directeur Général de la Société (Stéphane Bassene) ;
- cinq administrateurs exerçant une fonction au sein de la Société (Olivier Jocktane, Aristide Obiang Mebale) ou au sein de TotalEnergies S.E (Henri-Max Ndong Nzue, Dimitri Lobadowsky, Bertrand Brun) ;
- un administrateur en la personne de l'État gabonaise (représentant permanent Michel Antseleve) ;
- un administrateur ayant exercé des fonctions au sein d'une administration de la République gabonaise (Etienne Mboumba) ;
- un administrateur n'appartenant à aucune de ces catégories (Yann Duchesne).

Réunion au cours de l'exercice 2021

Le Conseil d'administration de la Société s'est réuni six fois en 2021. Sur un ensemble de neuf administrateurs, huit administrateurs ont, en moyenne, assisté à ces réunions.

Ces réunions ont principalement porté sur les points suivants :

10 février

- Examen du chiffre d'affaires 2020 et de la dépréciation des actifs

24 mars

- Examen des comptes de l'exercice 2020
- Examen du projet de rapport de gestion, du rapport sur le gouvernement d'entreprise, de l'ordre du jour et du projet des résolutions à présenter à l'Assemblée générale ordinaire du 27 mai 2021

27 mai

- Renouvellement du mandat du Président du Conseil d'administration
- Présentation des résultats du 1^{er} trimestre 2021
- Modalités de mise en paiement du dividende

24 août

- Présentation des résultats du 1^{er} semestre 2021
- Point d'étape projet de cession d'actifs
- Démission de deux administrateurs
- Démission du Président du Conseil d'administration
- Cooptation de deux nouveaux administrateurs
- Nomination du Président du Conseil d'administration
- Réorganisation Total Gabon

19 octobre

- Approbation du projet de cession de l'immeuble de Libreville
- Examen de l'ordre du jour de l'Assemblée générale mixte et du projet de résolutions, notamment celle portant sur le changement de dénomination de la Société
- Point d'étape projet cession d'actifs
- Point sur la production de Total Gabon

16 novembre

- Résultats du 3^e trimestre 2021
- Prévision de clôture 2021 et projet de budget pour l'année 2022
- Point d'étape projet de cession d'actifs

Au cours de chacune des réunions du Conseil d'administration, les règles de quorum et de majorité ont été satisfaites par la présence physique de plus de la moitié des administrateurs en fonction.

Les réunions du Conseil d'administration sont généralement au nombre de quatre par an et portent à la fois sur l'information financière périodique de la Société (arrêté des comptes annuels et semestriels, revue des comptes trimestriels) et d'autres sujets qui peuvent nécessiter la réunion des administrateurs (tenue de l'Assemblée générale annuelle des actionnaires, examen des projets de budgets annuels, etc.).

Préparation en interne des travaux du Conseil d'administration

Le processus mis en œuvre par le Directeur Général, sous la supervision du Président du Conseil d'administration, pour la préparation des travaux du Conseil d'administration reflète une organisation interne destinée à donner en permanence une assurance raisonnable en premier lieu que les opérations soient réalisées, sécurisées, optimisées et permettent ainsi à la Société d'atteindre ses objectifs de performance, de sécurité et de rentabilité ; en second lieu, que les informations financières soient fiables ; enfin en troisième lieu, que les lois et règlements applicables, ainsi que les directives internes de l'organisation qui sont propres à la Société ou communes à la Société et aux autres sociétés de TotalEnergies, soient respectés.

Information préalable des administrateurs

TotalEnergies EP Gabon a mis en place un système d'information permettant, préalablement à chaque réunion du Conseil d'administration, de faire bénéficier régulièrement les administrateurs de la Société d'une information actualisée sur la marche des activités de la Société, en règle générale sur une base trimestrielle.

En outre, l'information diffusée aux actionnaires de la Société dans les délais et selon les formes légalement requises est préalablement revue par le Conseil d'administration dès lors qu'elle concerne des matières qui relèvent de sa compétence.

Direction générale au 31 décembre 2021

Au 31 décembre 2021, la composition de la Direction générale de TotalEnergies EP Gabon était la suivante :

- Directeur Général : Stéphane Bassene ;
- Directeur Général Adjoint : Olivier Jocktane ;
- Directeur Général Délégué : Léon Folquet.

La composition du Conseil d'administration de TotalEnergies EP Gabon

était la suivante (au 31 décembre 2021) :



Monsieur Henri-Max NDONG NZUE, 56 ans ⁽¹⁾

Président du Conseil d'administration de TotalEnergies EP Gabon depuis le 25 novembre 2021 et Directeur Afrique au sein de la Direction générale de l'Exploration & Production de la compagnie TotalEnergies. Il exerce également des mandats dans d'autres sociétés de la compagnie TotalEnergies : gérant de Brass Holdings S.A.R.L., Président de East African Crude Oil Pipeline (EACOP) Ltd., TotalEnergies East Africa Pipeline Holding UK Ltd, Nigeria LNG Ltd., TotalEnergies E&P Angola, TotalEnergies E&P Congo, TotalEnergies E&P Côte d'Ivoire, Directeur Général de TotalEnergies E&P Nigeria Deepwater Limited, TotalEnergies E&P Nigeria Ltd., TotalEnergies Exploration Production Nigeria, TotalEnergies Exploration Nigeria Limited, TotalEnergies Petroleum Nigeria Ltd., TotalEnergies Upstream Nigeria Ltd.

> Détient une action TotalEnergies EP Gabon.

Échéance du mandat à l'AG statuant sur les comptes de l'exercice 2022 (AGO 05/2023).



La République gabonaise représentée par Monsieur Michel ANTSELEVE, 56 ans ⁽¹⁾

Il représente la République gabonaise au sein du Conseil d'administration de TotalEnergies EP Gabon depuis le 29 novembre 2017. Il est par ailleurs Directeur Général de l'industrie et de la compétitivité, Enseignant Chercheur à l'Université des Sciences et Techniques de Masuku (Gabon) et administrateur du groupe Eramet.

> L'État gabonais détient 1 125 010 actions TotalEnergies EP Gabon.

Échéance du mandat à l'AG statuant sur les comptes de l'exercice 2021 (AGO 05/2022).



Monsieur Stéphane BASSENE, 44 ans ⁽¹⁾

Administrateur et Directeur Général de TotalEnergies EP Gabon depuis le 29 août 2019.

> Détient une action TotalEnergies EP Gabon.

Échéance du mandat à l'AG statuant sur les comptes de l'exercice 2021 (AGO 05/2022).



Monsieur Étienne MBOUMBA, 64 ans ⁽¹⁾

Administrateur de TotalEnergies EP Gabon depuis le 29 novembre 2017. Il est par ailleurs conseiller économique et financier du Ministre du Pétrole et des Hydrocarbures.

> Détient une action TotalEnergies EP Gabon.

Échéance du mandat à l'AG statuant sur les comptes de l'exercice 2022 (AGO 05/2023).



Monsieur Bertrand BRUN, 48 ans ⁽¹⁾

Administrateur de TotalEnergies EP Gabon depuis le 25 novembre 2021 et délégué Gabon au sein de la Direction générale Exploration & Production de la compagnie TotalEnergies.

> Détient une action TotalEnergies EP Gabon.

Échéance du mandat à l'AG statuant sur les comptes de l'exercice 2021 (AGO 05/2022).



Monsieur Aristide OBIANG MEBALE, 53 ans ⁽¹⁾

Administrateur de TotalEnergies EP Gabon depuis le 29 août 2019. Il exerce également les fonctions de Directeur Business et Développement de TotalEnergies EP Gabon.

> Détient une action TotalEnergies EP Gabon.

Échéance du mandat à l'AG statuant sur les comptes de l'exercice 2022 (AGO 05/2023).



Monsieur Yann DUCHESNE, 65 ans ⁽¹⁾

Administrateur de TotalEnergies EP Gabon depuis le 4 avril 2019. Il est également administrateur et président du Comité d'audit du groupe Laurent Perrier, administrateur de Keys Asset Management et président du groupe MédiS, président exécutif de Theraclion.

> Détient une action TotalEnergies EP Gabon.

Échéance du mandat à l'AG statuant sur les comptes de l'exercice 2022 (AGO 05/2023).



Monsieur Dimitri LOBADOWSKY, 44 ans ⁽¹⁾

Administrateur de TotalEnergies EP Gabon depuis le 4 avril 2019 et responsable de la direction des opérations filiales Exploration & Production à la direction Financière de la compagnie TotalEnergies. Il exerce également des mandats dans d'autres sociétés de la compagnie TotalEnergies : administrateur de TotalEnergies E&P Russie, TotalEnergies E&P Congo, TotalEnergies E&P Canada, TotalEnergies Capital Canada Ltd, TotalEnergies Upstream UK Limited, TotalEnergies E&P UK Limited, TotalEnergies E&P Norvège, TotalEnergies E&P Nederland BV, TotalEnergies Holdings Nederland ; gérant de TotalEnergies Finance International BV ; Président et Directeur Général de TotalEnergies Gestion Filiales ; président de TotalEnergies Holdings Europe.

> Détient une action TotalEnergies EP Gabon.

Échéance du mandat à l'AG statuant sur les comptes de l'exercice 2022 (AGO 05/2023).



Monsieur Olivier JOCKTANE, 60 ans ⁽¹⁾

Administrateur de TotalEnergies EP Gabon depuis le 29 novembre 2017. Il exerce également les fonctions de Directeur général adjoint de TotalEnergies EP Gabon.

> Détient une action TotalEnergies EP Gabon.

Échéance du mandat à l'AG statuant sur les comptes de l'exercice 2021 (AGO 05/2022).

⁽¹⁾ information au 31 décembre 2021.

Informations se rapportant aux éléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique

Restrictions statutaires à l'exercice des droits de vote et aux transferts d'actions – Clauses des conventions prévoyant des conditions préférentielles de cession ou d'acquisition d'actions de la Société portant sur au moins 0,5 % du capital ou des droits de vote portées à la connaissance de la Société. Il n'existe aucune restriction statutaire à l'exercice des droits de vote et aux transferts d'actions. Il n'a pas été porté à la connaissance de la Société de clauses prévoyant des conditions préférentielles de cession ou d'acquisition des actions de la Société portant sur au moins 0,5 % du capital ou des droits de vote de la Société.

Détenteurs de tout titre comportant des droits de contrôle spéciaux. L'article 32 des statuts prévoit qu'un droit de vote double est attribué à toutes les actions nominatives, entièrement libérées, inscrites au nom d'un même titulaire depuis au moins deux ans. Sous cette réserve, il n'existe pas de titre comportant des droits de contrôle spéciaux.

Mécanismes de contrôle prévus dans un système d'actionnariat du personnel. Il n'existe aucun système d'actionnariat du personnel.

Accords entre actionnaires dont la Société a connaissance et qui peuvent entraîner des restrictions au transfert des actions et à l'exercice des droits de vote. Aucun accord entre actionnaires pouvant entraîner des restrictions au transfert des actions et à l'exercice des droits de vote n'a été porté à la connaissance de la Société.

Règles applicables à la nomination et au remplacement des membres du Conseil d'administration de la Société ainsi qu'à la modification des statuts. Les règles de nomination et de remplacement des membres du Conseil d'administration ainsi que celles relatives à la modification des statuts sont conformes aux dispositions de l'Acte uniforme OHADA sur le droit des sociétés commerciales.

Les pouvoirs du Conseil d'administration, en particulier l'émission ou le rachat d'actions. Aucune délégation de compétence ou autorisation conférée par l'Assemblée générale, en vigueur, ne donne de pouvoirs spécifiques au Conseil d'administration en période d'offre publique sur les titres de la Société.

Accords conclus par la Société qui sont modifiés ou prennent fin en cas de changement de contrôle de la Société, sauf si cette divulgation, hors les cas d'obligation légale de divulgation, porterait gravement atteinte à ses intérêts. Il n'existe pas d'accord conclu par la Société modifié ou prenant fin en cas de changement de contrôle de la Société.

Accords prévoyant des indemnités pour les membres du Conseil d'administration ou les salariés, s'ils démissionnent ou sont licenciés sans cause réelle et sérieuse ou si leur emploi prend fin en raison d'une offre publique. Il n'existe pas d'accord de cette nature.

Procédures de contrôle interne mises en place par la Société au titre de l'exercice 2021

Du fait de sa situation de filiale indirecte de TotalEnergies S.E., la Société applique le référentiel de contrôle interne retenu pour l'ensemble de la compagnie TotalEnergies S.E.

Ce référentiel, qui est celui du Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission (COSO), assigne au contrôle interne de la Société le soin de fournir une assurance raisonnable quant à la réalisation des objectifs suivants :

- la réalisation et l'optimisation des opérations de la Société ;
- la fiabilité des informations financières publiées par la Société ;
- la conformité des opérations de la Société aux lois et règlements en vigueur.

Dans le cadre de ce référentiel, l'un des objectifs du système de contrôle interne est de prévenir et maîtriser les risques résultant de l'activité de la Société ainsi que les risques d'erreur et de fraude, en particulier dans les domaines comptable et financier. Pour ce faire, le système de contrôle interne de la Société correspond aux règles de la Compagnie. Comme tout système de contrôle, il ne peut cependant fournir une garantie absolue que ces risques soient totalement éliminés.

La mise en œuvre, au sein de la Société, du système de contrôle interne de la Compagnie relève de la compétence du Conseil d'administration et de la Direction générale de la Société.

Pour ce faire, la Société adapte les règles et procédures de la Compagnie à sa taille et à son contexte, dans le respect des deux principes suivants :

- la mise en œuvre porte sur toutes les règles de contrôle interne définies par la Compagnie et qui sont d'application générale à l'ensemble de la Compagnie, ou qui sont d'application générale à l'ensemble du secteur Amont de la Compagnie (Exploration & Production) auquel la Société est opérationnellement rattachée ;
- cette mise en œuvre consiste à décliner ces règles d'application générale en procédures détaillées qui sont adaptées à la taille et au contexte local des opérations de la Société.

Enfin, l'exercice de ce contrôle devant pouvoir être assuré par toute personne au sein de la Société, les moyens sont mis en place pour garantir une large diffusion et connaissance de ces règles, principes d'action et procédures, notamment via le référentiel et le système de management de TotalEnergies EP Gabon.

Sur le plan fonctionnel, le système de contrôle interne de la Société, en conformité avec les règles de la Compagnie en matière d'investissement, de financement, de comptabilité et de contrôle de gestion, s'appuie principalement sur un plan stratégique revu annuellement, un budget annuel et un plan de financement, un rapport financier mensuel analysant les écarts avec le budget annuel, la production des comptes sociaux annuels et semestriels de la Société et les procédures internes de contributions trimestrielles, semestrielles et annuelles aux comptes consolidés de la Compagnie.

Sur le plan opérationnel, les activités quotidiennes de contrôle de la Société sont organisées autour des principaux cycles opérationnels (exploration et réserves, investissements, achats, production, inventaires, ventes, paie, trésorerie) et autour des systèmes d'information. S'agissant des risques industriels inhérents à ses activités, la Société s'efforce également de minimiser ces risques par la mise en place d'organisations adéquates qui lui sont propres, en particulier la réalisation d'inspections, ainsi que par la sensibilisation du personnel.

Par ailleurs, et de façon plus générale, il est régulièrement procédé à l'évaluation de ces risques externes et internes auxquels est soumise la Société. Pour évaluer la qualité de ce système de contrôle interne, la Société s'appuie sur sa division Gouvernance, en liaison avec la direction audit et contrôle interne de la Compagnie dont la division Gouvernance est le correspondant direct au sein de la Société.

Dans ce cadre, la division Gouvernance a notamment pour mission permanente d'examiner l'efficacité et la cohérence du dispositif de contrôle interne de la Société, de formuler des recommandations visant à en améliorer l'organisation et le fonctionnement, ainsi que de veiller au respect de l'application des procédures de contrôle interne mises en place au sein de la Société, d'en assurer le suivi et, si nécessaire, d'en proposer les révisions. Un programme annuel des interventions de la division gouvernance est déterminé en fonction des besoins exprimés par la Direction générale de la Société, en liaison avec les recommandations formulées par la direction Audit et Contrôle Interne de la Compagnie, et celles formulées par les commissaires aux comptes de la Société qui procèdent aux vérifications légales dans le cadre de leur mission de certification des comptes.

Depuis 2006, du fait notamment de son appartenance au périmètre de consolidation comptable (par intégration globale) de TotalEnergies S.E., ont été mises en œuvre les modalités de mise en conformité du contrôle interne de la Société avec les exigences issues de la section 404 de la loi américaine Sarbanes-Oxley.

Enfin, la Société s'engage annuellement sur le respect des règles de contrôle interne et sur la sincérité de son information financière, en particulier à l'occasion de

sa contribution aux comptes consolidés annuels de la Compagnie, au travers d'une lettre d'affirmation interne (*representation letter*) destinée à la direction Financière de la Compagnie.

À ce dispositif de contrôle interne, s'ajoutent les contrôles effectués par les commissaires aux comptes de la Société, en particulier lors de la certification des comptes annuels et semestriels ainsi que lors de la revue des comptes trimestriels de la Société.

En vertu de l'article 25 des statuts de la Société et conformément aux dispositions de l'article 702 de l'Acte uniforme OHADA, deux commissaires aux comptes titulaires et deux commissaires aux comptes suppléants, nommés par les actionnaires pour une période renouvelable de six exercices, exercent conjointement la mission de contrôle de la Société conformément aux dispositions des articles 710 à 727 de l'Acte uniforme.

> Limitations apportées par le Conseil d'administration aux pouvoirs du Directeur Général de la Société

Aucune limitation particulière n'a été apportée par le Conseil d'administration aux pouvoirs du Directeur Général de la Société.

Toutefois, le Directeur Général ne peut agir que dans la limite de l'objet social de la Société, et sous réserve des pouvoirs que l'Acte Uniforme attribue expressément aux Assemblées générales d'actionnaires ou au Conseil d'administration, en particulier en matière d'augmentation et de réduction du capital social, d'arrêté et d'approbation des comptes annuels et d'affectation du résultat. À ces limites légales, s'ajoute le mécanisme, repris à l'article 24 des statuts de la Société, d'autorisation préalable par le Conseil d'administration et de ratification par l'Assemblée générale des actionnaires, des conventions (autres que les conventions portant sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales) conclues par la Société avec l'un de ses mandataires sociaux, un actionnaire détenant 10 % ou plus du capital de la Société ou avec une autre entreprise ou personne morale si l'un de ses mandataires sociaux, un actionnaire détenant 10 % ou plus du capital de la Société sont propriétaires de l'entreprise ou y exercent des fonctions de gestion, d'administration ou de direction (conventions réglementées).

Le comité directeur de TotalEnergies EP Gabon



Stéphane BASSENE
Directeur Général



Olivier JOCKTANE
Directeur Général Adjoint



Sébastien CANO
Directeur Financier



Léon FOLQUET
Directeur Général Délégué



Vincent KIEHL
Directeur des Opérations



Aristide OBIANG MEBALE
Directeur Business et Développement

Éléments financiers

03



- 47** | Rapport d'audit des commissaires aux comptes sur les états financiers annuels
- 52** | Rapport de gestion du Conseil d'administration
- 54** | États financiers
- 59** | Annexe aux états financiers

Rapport d'audit contractuel des commissaires aux comptes

sur les états financiers annuels IFRS

Aux Actionnaires de la société TotalEnergies EP Gabon,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale ordinaire, nous vous présentons notre rapport sur les états financiers relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2021, sur le contrôle des états financiers annuels de la société TotalEnergies EP Gabon, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces états financiers ont été arrêtés par le Conseil d'Administration le 24 mars 2022 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers annuels de la société TotalEnergies EP Gabon, comprenant l'état de la situation financière au 31 décembre 2021, le compte de résultat, le tableau des flux de trésorerie, ainsi que les notes annexes. Ces états financiers annuels présentent un total bilan de 3.441 M\$ et un bénéfice net de l'exercice de 33 M\$.

À notre avis, les états financiers annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice conformément aux règles et méthodes comptables selon le référentiel IFRS tel qu'adopté par l'Union européenne.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des états financiers annuels » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société TotalEnergies EP Gabon conformément au Code de déontologie des professionnels comptables du Conseil des normes internationales de déontologie comptable (le Code de l'IESBA) et les règles d'indépendance qui encadrent le commissariat aux comptes et nous avons satisfait aux autres responsabilités éthiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Points clés de l'audit

Les points clés de l'audit sont les points qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants lors de l'audit des états financiers de la période en cours.

Les points ainsi portés s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

> Évaluation de la dépréciation des actifs non courants des activités d'exploration et de production

RISQUE IDENTIFIÉ

Comme présenté dans la note 6 de l'annexe aux comptes au 31 décembre 2021, les actifs non courants sont composés des immobilisations incorporelles (MUSD 8), des immobilisations corporelles (MUSD 1 975) et des sommes placées sur les comptes dédiés en prévision des travaux futurs de restitution des sites (MUSD 310).

Les dépréciations d'actifs non courants au titre de 2021 se sont élevées à MUSD 0 en résultat opérationnel.

La société réalise des tests de dépréciation sur ces actifs lorsqu'un indice de perte de valeur est identifié. Comme décrit dans l'annexe aux comptes dans la note « Principaux jugements et estimations comptables » et la note 17 « Dépréciations d'actifs », en lien avec la publication par l'AIE du « World Energy Outlook 2021 » et l'exposition de la société TotalEnergies EP Gabon à la mise en œuvre de la transition énergétique, la société a revu en 2021 ses scénarii de prix long-terme entre 2040 et 2050 retenus pour ses tests de dépréciation en faisant converger les prix des hydrocarbures vers les prix du scénario NZE de l'AIE en 2050. En effet, la note 17 précise que le NZE de l'AIE se comprend comme étant l'ensemble des actions à réaliser pour être compatible avec un scénario 1,5°C en 2050 et que ce scénario normatif n'a donc pas de caractère prédictif sur la demande de pétrole à court et moyen terme.

Par ailleurs, la société intègre en 2021, un prix du CO₂ de 40 \$/t avec pour hypothèse une augmentation linéaire de ce prix pour atteindre 100 \$/t en 2030. Ce prix est inflaté de 2 %/an au-delà.

La méthode de test de dépréciation est décrite dans la note 17 de l'annexe aux comptes. La société détermine la valeur recouvrable des actifs non courants sur la base des unités génératrices de trésorerie (UGT) qui regroupent les champs ou groupement de champs d'hydrocarbures intégrant des actifs industriels permettant la production, le traitement et l'évacuation des hydrocarbures. La valeur recouvrable a été évaluée pour chaque UGT, en tenant compte de l'environnement économique des activités et des conditions d'exploitation prévues par la direction générale de la société. Les principales hypothèses prises en compte par la société dans l'évaluation de la valeur recouvrable comprennent le prix futur des hydrocarbures, le prix du carbone futur, les coûts opérationnels futurs, les estimations des réserves d'hydrocarbures et le taux d'actualisation après impôt.

Par ailleurs, afin d'évaluer la résilience du portefeuille à différents paramètres, des sensibilités à plusieurs hypothèses, dont à une baisse de 10 % et 20 % du prix des hydrocarbures utilisés sur toute la durée du plan ont été calculées par le management, ainsi qu'une sensibilité à un prix du carbone allant jusqu'à 100 \$/t à partir de 2022 jusqu'en 2030.

Nous avons considéré l'évaluation des actifs non courants des activités d'exploration et de production comme un point clé de l'audit dans la mesure où l'appréciation par la Direction des hypothèses présentées ci-dessus comporte une part de jugement élevée, s'agissant de projections liées à des événements futurs.

NOTRE RÉPONSE

Nous avons pris connaissance, évalué la conception et testé l'efficacité opérationnelle de certains contrôles mis en place par la société pour répondre au risque d'anomalie significative relatif à l'évaluation de la dépréciation des actifs non courants. Nos travaux ont inclus le test de certains contrôles portant sur la détermination des principales hypothèses retenues par la Direction sous-tendant la valeur recouvrable de ces actifs, tels que les estimations des prix futurs des hydrocarbures, le prix du carbone futur, des coûts opérationnels, des réserves d'hydrocarbures, et du taux d'actualisation après impôt.

Nos travaux sur les tests de dépréciation ont consisté principalement à :

- analyser l'existence d'indices de perte de valeur sur ces actifs, tels qu'une baisse significative de la production, la promulgation d'une nouvelle loi fiscale, l'impact de nouvelles hypothèses de prix des hydrocarbures ou du prix du CO₂, y compris en lien avec l'exposition de la société TotalEnergies EP Gabon à la mise en œuvre de la transition énergétique ;
- analyser les hypothèses de prix du carbone incluses dans les flux de trésorerie, notamment en les comparant aux données actuelles de marché et en les confrontant aux informations sectorielles publiques (notamment AIE et WorldBank) ;
- confronter les scénarii de prix des hydrocarbures retenus par la société à des informations sectorielles publiques (Agence internationale de l'énergie, brokers et consultants lorsque pertinent) ; en particulier le prix relatif aux scénarii SDS, NZE, considérés par l'AIE comme compatibles avec les Accords de Paris ;
- apprécier la cohérence des dates de fin de production appliquées dans les prévisions de flux de trésorerie pour les tests de dépréciation avec celles prévues dans les contrats au titre des fins de licence ;
- comparer les hypothèses principales à celles incluses dans les analyses et dans les budgets et prévisions approuvés par la Direction et le Conseil d'administration ;
- étudier les hypothèses de coûts opérationnels futurs en calculant des ratios coûts/production et en les comparant d'année en année ou à d'autres actifs similaires ;
- rapprocher les profils de production retenus avec les réserves prouvées et probables d'hydrocarbures établies dans le cadre des processus internes de la société ;
- recalculer le taux d'actualisation après impôt utilisé par la direction avec nos experts en évaluation, et le confronter aux taux retenus par des analystes de marché ;
- apprécier la cohérence des taux d'impôt retenus par la direction par rapport aux régimes fiscaux applicables et aux contrats pétroliers en vigueur ;
- évaluer les informations fournies dans la note 17 « Dépréciation d'actifs » de l'annexe aux comptes incluant celles relatives aux sensibilités du résultat opérationnel et du résultat net aux scénarii des prix des hydrocarbures et du prix du carbone.

> Incidence de l'estimation des réserves prouvées et prouvées développées d'hydrocarbures sur l'amortissement des actifs pétroliers en production

RISQUE IDENTIFIÉ

Comme présenté dans le paragraphe « Estimation des réserves d'hydrocarbures » de la note « Principaux jugements et estimations comptables » de l'annexe aux comptes, l'estimation des réserves prouvées et prouvées développées d'hydrocarbures est importante pour la mise en œuvre de la méthode dite des « *successful efforts* » appliquée pour la comptabilisation des activités pétrolières de la société. La note 6 de l'annexe aux comptes indique que selon cette méthode, les actifs pétroliers sont amortis selon la méthode de l'unité de production, basée soit sur les réserves prouvées d'hydrocarbures, soit sur les réserves prouvées développées d'hydrocarbures. Ces réserves sont estimées par les ingénieurs pétroliers de la société au regard des pratiques sectorielles et des règles SEC (Securities and Exchange Commission).

Les principales hypothèses utilisées par la société pour estimer les réserves prouvées et prouvées développées d'hydrocarbures pour calculer l'amortissement des actifs pétroliers en production pour l'exercice clos au 31 décembre 2021 comprennent les données de géoscience et d'ingénierie utilisées pour la détermination des quantités des gisements, les modalités contractuelles qui déterminent la part des réserves revenant à la société et le prix des hydrocarbures.

Nous avons considéré l'incidence de l'estimation des réserves prouvées et prouvées développées d'hydrocarbures sur l'amortissement des actifs pétroliers en production comme un point clé de l'audit dans la mesure où l'appréciation par la Direction des hypothèses utilisées par la société comporte une part de jugement élevée en raison de leur nature incertaine.

NOTRE RÉPONSE

Nous avons pris connaissance, évalué la conception et testé l'efficacité opérationnelle de certains contrôles pour répondre au risque d'anomalie significative relatif à l'amortissement des actifs pétroliers en production, fonction des réserves prouvées et prouvées développées d'hydrocarbures. Nos travaux ont inclus le test de certains contrôles sur la détermination et l'évaluation des réserves, et la prise en compte des modalités contractuelles qui permettent de déterminer la part des réserves prouvées et prouvées développées d'hydrocarbures revenant à la société.

Nos travaux sur l'estimation des réserves par la société ont consisté principalement à :

- étudier les qualifications et l'expérience des ingénieurs pétroliers de la société en charge de l'estimation des réserves ;
- analyser les principales variations des réserves prouvées et prouvées développées d'hydrocarbures par rapport à la clôture de l'exercice précédent ;
- rapprocher les productions réelles de 2021 des productions attendues initialement ;
- analyser les données contractuelles qui permettent de déterminer les réserves prouvées et prouvées développées d'hydrocarbures jusqu'à la date d'expiration des contrats et, le cas échéant, les raisons conduisant la société à considérer que le renouvellement de ce droit est raisonnablement certain ;
- apprécier la cohérence des dates de *cut-off* économique utilisées dans le calcul des amortissements avec celles prévues dans les contrats au titre des fins de licence et dans les prévisions de flux de trésorerie utilisées pour les tests de dépréciation ;
- étudier la méthodologie utilisée par la société pour estimer les réserves prouvées et prouvées développées d'hydrocarbures en lien avec la réglementation de la SEC et la moyenne annuelle des prix de 2021.

Responsabilités du Conseil d'administration relatives aux états financiers annuels

Les états financiers annuels ont été établis et arrêtés par le Conseil d'administration du 24 mars 2022 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Le Conseil d'administration est responsable de la préparation des états financiers conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté par l'Union européenne, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers annuels, il incombe au Conseil d'administration d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le Conseil d'administration a l'intention de mettre la société en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste qui s'offre à elle.

Il incombe au Conseil d'administration de surveiller le processus d'élaboration de l'information financière de la société.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des états financiers annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport d'audit contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes « ISA » permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou en cumulé, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Nos responsabilités pour l'audit des états financiers annuels sont décrites de façon plus détaillée dans l'annexe A du présent rapport du commissaire aux comptes.

Fait à Libreville, le 22 avril 2022

Les Commissaires aux Comptes

Yves FUMANAL
Expert-comptable
agrégé CEMAC EC94

ERNST & YOUNG

Erik Watremez
Expert-comptable
agrégé CEMAC EC540

Annexe A portant responsabilités du commissaire aux comptes

relatives à l'audit contractuel des états financiers

Dans le cadre de nos diligences, nous nous conformons successivement :

- aux exigences des Normes Internationales d'Audit (ISA) et ;
- aux obligations spécifiques selon le référentiel IFRS tel qu'adopté par l'Union européenne.

De manière plus détaillée,

- nous nous conformons aux règles d'éthique relatives à l'audit des états financiers annuels édictées par le Code de déontologie des professionnels comptables du Conseil des normes internationales de déontologie comptable (le code de l'IESBA) et les règles d'indépendance qui encadrent le commissariat aux comptes ;
- nous faisons preuve d'esprit critique qui implique d'être attentifs aux éléments probants qui contredisent d'autres éléments probants recueillis, aux informations qui remettent en cause la fiabilité de documents et de réponses apportées aux demandes de renseignements à utiliser en tant qu'éléments probants, aux situations qui peuvent révéler une fraude possible, aux circonstances qui suggèrent le besoin de mettre en œuvre des procédures d'audit en supplément de celles requises par les Normes ISA ;
- nous faisons preuve de jugement professionnel lors de la conduite de l'audit en particulier pour les décisions portant sur le caractère significatif et le risque d'audit, la nature, le calendrier et l'étendue des procédures d'audit à mettre en œuvre pour satisfaire les diligences requises par les normes ISA et pour recueillir des éléments probants, le fait de déterminer si des éléments probants suffisants et appropriés ont été recueillis, et si des travaux supplémentaires sont nécessaires pour atteindre les objectifs des normes ISA et, par voie de conséquence, les objectifs généraux de l'auditeur, l'évaluation des jugements de la direction portant sur le suivi du référentiel comptable applicable, le fondement des conclusions tirées des éléments probants recueillis, par exemple l'appréciation du caractère raisonnable des évaluations faites par la direction lors de l'établissement des états financiers ;
- nous préparons tout au long de l'audit une documentation qui fournisse une trace suffisante et appropriée des travaux, fondements de notre rapport d'audit et des éléments démontrant que l'audit a été planifié et réalisé selon les Normes ISA et dans le respect des exigences législatives et réglementaires applicables ;

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous recueillons, le cas échéant, des éléments probants suffisants et appropriés concernant le respect des dispositions des textes législatifs et réglementaires dont il est admis qu'elles ont une incidence directe sur la détermination des données chiffrées significatives enregistrées et l'information fournie dans les états financiers, mettons en œuvre des procédures d'audit spécifiques visant à identifier les cas de non-respect d'autres textes législatifs et réglementaires qui peuvent avoir une incidence significative sur les états financiers, et apporter une réponse appropriée aux cas avérés ou suspectés de non-respect des textes législatifs et réglementaires identifiés au cours de l'audit ;
- nous fournissons également au Conseil d'administration une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons, le cas échéant, toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir une incidence sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes. Parmi les points communiqués au Conseil d'administration, nous déterminons quels ont été les plus importants lors de l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les points clés de l'audit. Nous décrivons ces points dans notre rapport, sauf si la loi ou la réglementation en empêchent la communication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer un point dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de ce point dépassent les avantages qu'elle aurait au regard de l'intérêt public ;
- nous prenons connaissance du contrôle interne de la société afin de définir des procédures d'audit

appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société. Lorsque des faiblesses significatives sont identifiées, nous les communiquons à la direction, le cas échéant, au Conseil d'administration ;

- nous évaluons l'incidence sur l'audit des anomalies relevées et l'incidence sur les états financiers des anomalies non corrigées, s'il en existe. Nous les communiquons au niveau approprié de la direction, à moins que ceci ne lui soit interdit par la loi ou la réglementation ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- nous identifions les relations et des transactions avec les parties liées, que le référentiel comptable applicable établisse ou non des règles en la matière, pour être en mesure de relever des facteurs de risque de fraudes, s'il en existe, découlant de relations et de transactions avec les parties liées, qui sont pertinents pour l'identification et l'évaluation des risques d'anomalies significatives provenant de fraudes, et conclure, sur la base des éléments probants recueillis, si les états financiers, pour autant qu'ils soient affectés par ces relations et ces transactions sont présentés sincèrement ou ne sont pas trompeurs. En outre, lorsque le référentiel comptable applicable contient des règles concernant les parties liées, nous recueillons les éléments probants suffisants et appropriés pour déterminer si les relations et les transactions avec les parties liées ont été correctement identifiées et comptabilisées dans les états financiers et si une information pertinente les concernant a été fournie dans ceux-ci ;
- nous recueillons les éléments probants suffisants et appropriés montrant que les événements survenus entre la date des états financiers et la date de notre rapport, nécessitant un ajustement des états financiers ou une information à fournir dans ceux-ci, ont fait l'objet d'un traitement approprié dans les états financiers conformément au référentiel comptable applicable ;

- nous concluons quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments recueillis jusqu'à la date de notre rapport ;
- nous obtenons des déclarations écrites de la Direction Générale et, le cas échéant, du Conseil d'administration, confirmant que celle-ci considère avoir satisfait à ses responsabilités relatives à l'établissement des états financiers ainsi qu'à l'exhaustivité des informations qui nous ont été fournies. En outre, nous confortons d'autres éléments probants relatifs aux états financiers ou à des assertions spécifiques contenues dans ceux-ci au moyen de ces déclarations écrites si nous estimons nécessaire ou si celles-ci sont requises par d'autres normes ISA ;
- nous nous assurons, tout au long de l'audit, que l'égalité entre les associés est respectée, notamment que toutes les actions d'une même catégorie bénéficient des mêmes droits ;
- nous devons signaler à la plus prochaine Assemblée Générale, les irrégularités et les inexactitudes relevées lors de l'audit. En outre, nous devons signaler au ministère public les faits délictueux dont nous avons eu connaissance au cours l'audit, sans que notre responsabilité puisse être engagée par cette révélation ;
- nous avons l'obligation du respect du secret professionnel pour les faits, actes et renseignements dont nous avons eu connaissance.

Rapport de gestion du Conseil d'administration

Commentaires sur le Compte de Résultats (IFRS)

Le résultat net s'établit à 33 M\$, en hausse par rapport à 2020 (-87 M\$). Il est principalement impacté par la hausse significative des prix qui compense la baisse de la production, ainsi qu'une moins-value de cession et des reprises de provisions pour remise en état des sites.

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2021 s'élève à 655 M\$ en hausse de 51 % par rapport à l'exercice 2020 (435 M\$), en raison de la hausse significative des prix de vente de la qualité de pétrole brut commercialisée par TotalEnergies EP Gabon entre ces deux périodes.

Achats, nets de variation de stocks

Les achats, nets de variations de stocks, comprennent les achats de brut à des tiers dans le cadre de l'activité négoce de la Société, la redevance minière acquittée sur le brut produit ainsi que l'impact comptable de la variation de la position stock (sur/sous-enlèvement). La hausse de 39 % entre 2020 et 2021 résulte principalement de l'impact des prix de cession officielle de la redevance minière acquittée.

Autres charges d'exploitation

Les charges d'exploitation sont en baisse de 28 %. Cette baisse est principalement liée à un effet de périmètre suite à la cession des actifs non opérés et du terminal du Cap Lopez à Perenco Oil and Gas Gabon, ainsi qu'à des reprises de provisions pour remise en état des sites.

Charges d'exploration

Il n'y a eu que très peu d'activité d'exploration en 2021.

Amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles et droits miniers

Les amortissements des immobilisations corporelles et droits miniers sont en baisse de 52 % en 2021 par rapport à 2020 du fait principalement de l'absence de dépréciation dans un contexte de prix favorable et la baisse des productions des champs opérés.

Autres produits

Ce poste porte principalement sur la cession d'actifs non opérés et du terminal du Cap Lopez à Perenco Oil and Gas Gabon.

Autres charges

Ce poste comprend principalement la Provision pour Investissements Diversifiés et la Provision pour Investissements dans les Hydrocarbures (PID-PIH) et la cession de stocks de consommables en 2021.

Coût de l'endettement financier

Le coût de l'endettement financier ressort en une charge de 2 M\$ en 2021 contre une charge de 4 M\$ en 2020. Il est principalement lié au coût financier des contrats de location.

Autres produits financiers

Ce poste comprend les pertes et profits de change. En 2021, le profit de change s'établit à 5 M\$ contre une perte de change de 7 M\$ en 2020.

Autres charges financières

Ce poste comprend principalement l'accrétion des provisions pour remise en état des sites. Le montant pour l'exercice 2021, en baisse par rapport à l'exercice précédent, s'établit à -24M\$ et reflète la variation des coûts des travaux futurs, et du taux d'actualisation.

Produit (charge) d'impôt

Le produit d'impôt de 7 M\$ présentée au compte de résultat en 2021 comprend une charge d'impôt courant de 43 M\$ et un produit d'impôt différé de 50 M\$.

Affectation du résultat

Le Conseil d'administration a décidé de proposer à l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires, convoquée le 31 mai 2022, la distribution d'un dividende de 16,67 dollars par action, soit 75 M\$ pour l'ensemble des actionnaires.

naturel des champs. Une description de ces risques figure aux pages 32 à 34 du présent rapport financier annuel.

Flux de trésorerie de financement

La Société a procédé à la mise en paiement le 10 juin 2021, d'un dividende de 4,5\$ par action. Le service du dividende correspondant s'est élevé à 20,25 M\$ pour l'ensemble de l'exercice. Les variations des dettes financières courantes inscrites en 2021 correspondent essentiellement à la variation des positions créditrices des comptes bancaires de la Société.

Commentaires sur le Tableau de Flux de Trésorerie

Flux de trésorerie d'exploitation

Dans un environnement favorable, la Société a généré un flux de trésorerie d'exploitation de 339 M\$ qui a permis de couvrir les investissements de l'exercice et le paiement du dividende versé en juin.

Flux de trésorerie d'investissement

Les investissements pétroliers s'élevèrent à 65 M\$, en hausse de 8 % par rapport à 2020 et d'amélioration de la fiabilité des équipements, réalisés en particulier lors de l'arrêt quinquennal du champ de Torpille au second trimestre 2021.

Flux de trésorerie d'investissement

Les investissements pétroliers de la Société demeurent soumis aux risques habituels de marché (en particulier la sensibilité aux prix du pétrole, aux taux de change du dollar par rapport à l'euro et au franc CFA), aux risques industriels et environnementaux liés à la nature même des activités sur lesquelles portent ces investissements, ainsi qu'aux risques liés à l'exploration et à la production pétrolière et gazière, en particulier le déclin

Trésorerie

La variation de trésorerie de TotalEnergies EP Gabon en 2021 est de 462 M\$, contre -250 M\$ en 2020.

Compte de résultat (en k\$)

Exercice		2021	2020	2019
Chiffre d'affaires	note 1	654 932	434 933	807 793
Achats, nets de variation de stocks	note 2	(166 460)	(119 409)	(208 780)
Autres charges d'exploitation	note 2	(123 967)	(171 429)	(177 388)
Charges d'exploration	note 2	(51)	(181)	(1 510)
Amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles et droits miniers	note 2	(181 681)	(377 377)	(263 065)
Autres produits	note 3	(121 064)	2 945	882
Autres charges	note 3	(15 330)	(1 500)	(12 629)
Coût de l'endettement financier	note 4	(1 955)	(3 929)	988
Autres produits financiers	note 4	5 067	(7 190)	1 104
Autres charges financières	note 4	(23 693)	(29 288)	(26 655)
Produit / (Charge) d'impôt	note 5	7 238	184 959	(70 362)
Résultat net		33 037	(87 465)	50 378
Nombre d'actions		4 500 000	4 500 000	4 500 000
RÉSULTAT NET PAR ACTION (en \$) ⁽¹⁾		7,34	(19,43)	11,20

⁽¹⁾ Le résultat net par action correspond au rapport entre le résultat net et le nombre d'actions en circulation au cours de l'exercice (la Société ne détient pas d'action). Le résultat net dilué n'est pas présenté car aucun instrument dilutif n'est à reporter par la Société.

Résultat global (en k\$)

Exercice	2021	2020	2019
Résultat net	33 037	(87 465)	50 378
Autres éléments du résultat global			
(Pertes) et gains actuariels	6 509	-	(424)
Effet d'impôts	(4 979)	-	324
RÉSULTAT GLOBAL	34 567	(87 465)	50 278

Bilan (en k\$)

Au 31 décembre		2021	2020	2019
ACTIF				
Actifs non courants				
Immobilisations incorporelles	note 6	7 788	9 261	12 006
Immobilisations corporelles	note 6	1 974 550	2 350 937	2 952 174
Autres actifs non courants	note 8	310 450	308 330	339 409
Total actifs non courants		2 292 788	2 668 528	3 303 589
Actifs courants				
Stocks	note 7	23 748	42 408	56 469
Clients et comptes rattachés	note 8	110 473	204 155	190 416
Autres créances	note 8	102 684	64 212	120 607
Trésorerie et équivalents de trésorerie	note 9	911 627	450 052	699 650
Actifs destinés à être cédés	note 6	-	392 052	-
Total actifs courants		1 148 532	1 152 879	1 067 142
TOTAL ACTIF		3 441 320	3 821 407	4 370 731
PASSIF				
Capitaux propres				
Capital		76 500	76 500	76 500
Primes et réserves consolidées		1 718 228	1 702 149	2 036 810
Total des capitaux propres	note 10	1 794 728	1 778 649	2 113 310
Passifs non courants				
Impôts différés	note 5	965 517	930 846	1 250 033
Engagements envers le personnel	note 11	7 060	11 595	10 623
Provisions et autres passifs non courants	note 12	434 721	727 927	717 046
Dettes financières non courantes	note 9	10 639	1 821	9 749
Total des passifs non courants		1 417 937	1 672 189	1 987 451
Passifs courants				
Fournisseurs et comptes rattachés	note 8	96 905	93 462	96 329
Autres créditeurs et dettes diverses	note 8	99 069	106 116	116 202
Dettes financières courantes	note 9	32 682	21 225	57 439
Passifs relatifs aux actifs destinés à être cédés	note 9	-	149 766	-
Total des passifs courants		228 655	370 569	269 970
TOTAL PASSIF		3 441 320	3 821 407	4 370 731

Tableau de flux de trésorerie (en k\$)

Au 31 décembre	2021	2020	2019
FLUX DE TRÉSORERIE D'EXPLOITATION			
Résultat net	33 037	(87 465)	50 378
Amortissements et pertes de valeur des immobilisations corporelles et incorporelles	181 681	377 377	263 065
Provisions et impôts différés	(64 319)	(209 500)	40 770
(Plus) / Moins-values sur cessions d'actifs	121 064	(2 945)	(882)
Diminution / (Augmentation) du besoin en fonds de roulement	67 927	34 685	126 833
Flux de trésorerie d'exploitation	339 390	112 152	480 164
FLUX DE TRÉSORERIE D'INVESTISSEMENT			
Investissements corporels et incorporels	(65 111)	(60 272)	(127 640)
Augmentation des prêts non courants	(6 736)	(9 216)	(13 645)
Investissements	(71 847)	(69 488)	(141 285)
Produits de cession d'actifs corporels et incorporels	210 996	2 945	-
Remboursement de prêts non courants	8 701	5 406	6 438
Désinvestissements	219 697	8 351	6 438
Flux de trésorerie d'investissement	147 850	(61 137)	(134 847)
FLUX DE TRÉSORERIE DE FINANCEMENT			
Dividendes payés	(20 250)	(249 480)	(49 500)
Variation des dettes financières courantes	(5 415)	(52 134)	(4 281)
Flux de trésorerie de financement	(25 665)	(301 614)	(53 781)
Augmentation / (Diminution) de la trésorerie	461 575	(249 599)	291 536
Trésorerie en début de période	450 052	699 651	408 115
TRÉSORERIE À FIN DE PÉRIODE	911 627	450 052	699 651

Tableau de variation des capitaux propres (en k\$)

	Capital	Primes & réserves	Total des capitaux propres
CAPITAUX PROPRES AU 01/01/2019	76 500	2 033 489	2 109 989
Résultat de l'exercice	-	50 378	50 378
Autres éléments du résultat global	-	(100)	(100)
Résultat global	-	50 278	50 278
Distribution des dividendes	-	(49 500)	(49 500)
Autres éléments	-	2 543	2 543
CAPITAUX PROPRES AU 31/12/2019	76 500	2 036 810	2 113 310
Résultat de l'exercice	-	(87 465)	(87 465)
Autres éléments du résultat global	-	-	-
Résultat global	-	(87 465)	(87 465)
Distribution des dividendes	-	(249 480)	(249 480)
Autres éléments	-	2 284	2 284
CAPITAUX PROPRES AU 31/12/2020	76 500	1 702 149	1 778 649
Résultat de l'exercice	-	33 037	33 037
Autres éléments du résultat global	-	-	-
Résultat global	-	33 037	33 037
Distribution des dividendes	-	(20 250)	(20 250)
Autres éléments	-	3 292	3 292
CAPITAUX PROPRES AU 31/12/2021	76 500	1 718 228	1 794 728

Annexe aux états financiers

TotalEnergies EP Gabon est une société anonyme de droit gabonais qui a été constituée en 1949. La Société a pour activités la recherche et la production d'hydrocarbures.

La Société est constituée d'un seul secteur opérationnel au sens de la norme IFRS 8 « Secteurs opérationnels ». Sa monnaie fonctionnelle est le dollar américain (dollar).

Les comptes annuels de TotalEnergies EP Gabon au 31 décembre 2021 ont été arrêtés par le Conseil d'administration du 24 mars 2022. Ils sont soumis pour approbation à l'Assemblée générale des actionnaires du 31 mai 2022.

Les états financiers sont présentés en dollars. Les montants sont arrondis au millier de dollars le plus proche, sauf indication contraire.

- 60** – Base de préparation des états financiers
- 60** – Principaux jugements et estimations comptables
- 61** – Changement climatique et transition écologique
- 62** – Jugements en cas de transactions non couvertes par des normes ou interprétations
- 62** – Évènements significatifs
- 62** – Règles et méthodes comptables
- 63** – Note 1. Chiffre d'affaires
- 64** – Note 2. Charges d'exploitation et amortissements
- 65** – Note 3. Autres produits et autres charges
- 65** – Note 4. Coût de l'endettement, autres produits financiers et autres charges financières
- 66** – Note 5. Impôts
- 67** – Note 6. Actifs non courants
- 71** – Note 7. Stocks et en-cours
- 71** – Note 8. Créances et dettes
- 75** – Note 9. Disponibilités et endettement
- 75** – Note 10. Capitaux propres
- 76** – Note 11. Charges et avantages au personnel
- 78** – Note 12. Passifs non courants
- 79** – Note 13. Éléments relatifs au tableau de flux de trésorerie
- 80** – Note 14. Parties liées
- 80** – Note 15. Rémunération des organes d'administration et de direction
- 81** – Note 16. Engagements hors bilan et passifs éventuels
- 83** – Note 17. Dépréciation d'actifs
- 85** – Note 18. Risques
- 86** – Note 19. Commissaires aux comptes

Base de préparation des états financiers

Ces états financiers incluent la Société ainsi que les quote-parts d'actifs et passifs relatifs aux *Joint Operations Arrangements* pétroliers contractuels dans lesquels la Société est impliquée. Au 31 décembre 2021, la liste des entreprises associées significatives est présentée dans le tableau suivant :

Nom et lieu des entreprises associées	Nature des opérations	Participations
Anguille	Exploitation	100,000%
Torpille	Exploitation	100,000%
Baudroie	Exploitation	100,000%

En application de la Directive 2007/14/CE de la Commission européenne, et du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers, les comptes de la Société ont été établis en conformité avec les normes comptables internationales IFRS (*International Financial Reporting Standards*) telles qu'adoptées par l'Union européenne au 31 décembre 2021.

Les principes comptables appliqués pour les comptes consolidés au 31 décembre 2021 sont conformes à ceux retenus pour les états financiers au 31 décembre 2019. Aucune évolution normative n'a dû être appliquée par anticipation par la Société. Les comptes de TotalEnergies EP Gabon sont impactés par les crises sanitaire et pétrolière. La Société a tenu compte de l'impact de cet environnement, en particulier sur l'amortissement et la dépréciation de ses actifs pétroliers (voir note 17 « Dépréciations d'actifs » et note 6.2 « Immobilisations corporelles »).

Principaux jugements et estimations comptables

La préparation des états financiers selon les normes IFRS pour la clôture au 31 décembre 2021 requiert

de la part de la Direction générale le recours à des estimations, hypothèses et jugements, qui affectent l'information présentée dans les états financiers et leurs notes annexes.

Ces estimations, hypothèses et jugements sont basés sur l'expérience passée et d'autres facteurs considérés comme raisonnables à la date de préparation des états financiers. Ils sont régulièrement revus par la Direction générale et peuvent donc être sensiblement révisés en cas de changement des circonstances ou à la suite de nouvelles informations.

Des estimations, hypothèses et jugements différents pourraient avoir des impacts significatifs sur l'information présentée. Les réalisations définitives pourraient également être différentes des montants inclus dans les données financières et leurs notes annexes.

Les principales estimations, hypothèses et jugements mis en œuvre dans le cadre de la préparation des états financiers et de leurs notes annexes sont détaillés ci-après. Ils doivent être revus en parallèle des notes annexes associées auxquelles il est fait référence dans chacun des paragraphes.

Estimation des réserves d'hydrocarbures

L'estimation des réserves d'hydrocarbures est importante pour la mise en œuvre de la méthode dite des *successful efforts* utilisée par la Société pour la comptabilisation de ses activités pétrolières.

Les réserves d'hydrocarbures de la Société sont estimées par les ingénieurs pétroliers de la Société conformément aux pratiques sectorielles et aux règles SEC (*U.S. Securities and Exchange Commission*).

Les réserves prouvées sont celles qui, par l'analyse de données de géosciences et d'ingénierie, peuvent être, avec une certitude raisonnable, estimées (à compter d'une certaine date, à partir de gisements connus et selon les conditions économiques, méthodes d'exploitation et réglementations gouvernementales existantes) récupérables avant la date d'expiration des contrats accordant le droit d'exploitation à moins que des éléments n'attestent que le renouvellement de ce droit est raisonnablement certain, et ce, quelle que soit la méthode, déterministe ou probabiliste, utilisée pour cette estimation. Les réserves d'hydrocarbures prouvées sont établies sur la base d'un prix moyen annuel de référence calculé à partir de la moyenne arithmétique du prix des premiers jours de chaque mois de l'année, à l'exception des cas où les prix sont définis contractuellement, sans actualisation. La Société réévalue ses réserves d'hydrocarbures au moins une fois par an pour l'ensemble de ses droits miniers.

La méthode comptable des *successful efforts* ainsi que les droits miniers et immobilisations corporelles de la Société sont présentés en note 6 « Actifs non courants ».

Dépréciation d'actifs

Dans le cadre de la détermination de la valeur recouvrable des actifs pour les tests de dépréciation (IAS 36), les estimations, hypothèses et jugements concernent principalement les scénarios de prix des hydrocarbures, les coûts opératoires, les volumes de production et les réserves prouvées de pétrole et de gaz. Les estimations et hypothèses, utilisées par la Direction générale, sont déterminées en lien avec la compagnie TotalEnergies S.E. Elles prennent en compte les conditions économiques et des analyses d'experts externes à la Société. Le taux d'actualisation est revu chaque année.

En 2021, la Société n'a pas eu recours à une dépréciation de ses actifs. Cette situation est présentée dans la note 17 « Dépréciations d'actifs ».

Les provisions pour restitution des sites

Les dépenses futures au titre des restitutions des sites, résultant d'une obligation légale ou implicite, sont provisionnées d'après une estimation raisonnable au cours de l'exercice durant lequel apparaît l'obligation. Cette estimation est fondée sur les informations disponibles en termes de coûts et de programme de travaux. Elle est régulièrement revue pour notamment tenir compte des changements intervenant dans les lois et règlements, les estimations de réserves et de productions, l'analyse des conditions du site et les technologies.

Le taux d'actualisation est revu chaque année.

Les provisions pour restitution des sites et les méthodes appliquées pour leur comptabilisation sont présentées en note 12 « Passifs non courants ».

Impôt sur le résultat

Un passif d'impôt différé est comptabilisé dès lors qu'un paiement futur, en application d'une réglementation fiscale, est considéré comme probable et qu'il peut être raisonnablement estimé. L'exercice du jugement est nécessaire pour évaluer les conséquences d'événements nouveaux sur le montant de ce passif.

Les actifs d'impôts différés sont constatés dans les comptes dans la mesure où leur recouvrement est considéré comme probable. Le montant de ces actifs est déterminé après prise en compte des impôts différés passifs d'échéance comparable relevant des mêmes régimes fiscaux. Il prend en compte des profits taxables existants et des profits taxables futurs dont l'estimation est par nature incertaine et susceptible d'être modifiée dans la durée.

L'exercice du jugement est donc requis pour évaluer les conséquences d'événements nouveaux sur la valeur de ces actifs et notamment les changements intervenant dans les estimations de ces profits futurs taxables et des délais nécessaires à leur utilisation.

En outre, ces positions fiscales peuvent dépendre des interprétations des législations fiscales et règlements. Ces interprétations peuvent avoir un caractère incertain. Selon les circonstances, elles ne sont définitives qu'après des négociations ou la résolution

de litiges avec les autorités concernées qui peuvent durer plusieurs années.

L'impôt sur le résultat et les méthodes appliquées pour sa comptabilisation sont détaillés dans la note 5 « Impôts ».

Changement climatique et transition énergétique

TotalEnergies EP Gabon soutient les objectifs de l'Accord de Paris de 2015 qui appelle à réduire les émissions de gaz à effet de serre, dans le contexte du développement durable et de la lutte contre la pauvreté, et qui vise à contenir l'élévation de la température moyenne de la planète bien en dessous de 2°C par rapport aux niveaux préindustriels.

Total Energies EP Gabon veut ainsi relever le double défi de satisfaire les besoins en énergie d'une population mondiale plus nombreuse, tout en limitant le réchauffement climatique, et participer activement à la transformation qui est en cours dans le monde de l'énergie.

TotalEnergies EP Gabon s'engage à réduire son empreinte carbone liée à la production.

Ainsi :

- TotalEnergies EP Gabon évalue la robustesse de son portefeuille, y compris pour les nouveaux investissements significatifs, sur la base de scénarios pertinents. Chaque investissement significatif, dans l'exploration, l'acquisition ou le développement des ressources pétrolières, fait l'objet d'une évaluation prenant en compte les objectifs de l'Accord de Paris.
- Afin d'évaluer la résilience de son portefeuille, la Société s'appuie sur un scénario de prix du pétrole et du gaz à long terme compatible avec les objectifs de l'Accord de Paris. Comme décrit dans la note 17 « Dépréciations d'actifs », la Société retient pour le calcul de ses dépréciations une trajectoire de prix du pétrole qui converge en 2040 vers le prix de 50 \$2022/b du scénario SDS de l'AIE. A partir de 2040, la trajectoire de prix converge vers le prix retenu en 2050 par le scénario NZE de l'AIE, soit 25 \$2022/b ; les prix retenus pour le gaz, se stabilisent d'ici 2025 et jusqu'en 2040 à des niveaux plus faibles que les niveaux de prix actuels pour converger vers les prix du scénario NZE de l'AIE en 2050.

Pour les investissements dans de nouveaux projets pétroliers, TotalEnergies EP Gabon vise en priorité à développer des projets à coût bas (typiquement moins de 20 \$/b pour les coûts opératoires + les coûts d'investissement) ou présentant des points-morts bas (typiquement 30 \$/b y compris fiscalité). Même si la tarification du CO₂ ne s'applique pas actuellement, TotalEnergies EP Gabon intègre un prix minimum du CO₂ de 40 \$/t (ou le prix en vigueur dans un pays donné s'il est supérieur) dans toutes ses décisions d'investissement, avec une hypothèse d'augmentation linéaire de ce prix pour atteindre 100 \$/t à partir de 2030 et au-delà.

La stratégie est elle-même déclinée dans le Plan Long Terme de la Société, établi sur 5 ans, mis à jour une fois par an et validé par Conseil d'administration.

Il reflète l'environnement économique, les ambitions de progrès de la Société vers la neutralité carbone (zéro émission nette), les objectifs fixés en la matière à horizon 2030 et les dynamiques de transition énergétique actuelles dans les divers pays, sachant que de nombreuses incertitudes demeurent sur les voies qu'emprunteront les différents pays dans leur transition énergétique.

Les états financiers de TotalEnergies EP Gabon sont préparés en cohérence avec les principales hypothèses techniques et économiques du Plan Long Terme et les objectifs rappelés ci-dessus.

Ils sont par ailleurs sensibles à différents paramètres d'environnement dont les prix du pétrole et du gaz mais également à des paramètres techniques dont l'évaluation des réserves d'hydrocarbures. Les hypothèses et estimations retenues impactent en particulier les réserves d'hydrocarbures, la durée de vie des actifs, la dépréciation des immobilisations ainsi que les provisions, et sont présentées dans les notes 17 « Dépréciations d'actifs », 6 « Immobilisations incorporelles et corporelles » et 12 « Passifs non courants ».

Jugements en cas de transactions non couvertes par des normes ou interprétations

Par ailleurs, lorsqu'une transaction spécifique n'est traitée par aucune norme ou interprétation, la Direction générale de la Société exerce son jugement pour définir et mettre en œuvre les méthodes comptables permettant de fournir une information conforme aux principes généraux des IFRS : image fidèle, pertinence et importance relative.

Événements significatifs de l'exercice

Cession d'actifs

Le 7 décembre 2021, TotalEnergies EP Gabon a annoncé la cession de ses participations dans sept champs matures en mer, ainsi que ses intérêts et le rôle d'opérateur dans le terminal pétrolier du Cap Lopez pour un prix ajusté de 211 millions de dollars.

Les opérations de cession ont été traitées conformément aux dispositions de la norme IRFS.

Règles et méthodes comptables

a) Méthode de conversion

La monnaie de présentation des états financiers de la Société ainsi que sa monnaie fonctionnelle est le dollar américain.

Les transactions réalisées en devises autres que la monnaie fonctionnelle de TotalEnergies EP Gabon sont converties au cours de change en vigueur à la date de transaction. À la clôture de l'exercice, les actifs et passifs monétaires sont convertis au taux de clôture et l'écart de change qui en résulte est enregistré en résultat.

b) Principes comptables applicables et significatifs dans le futur

Il n'a pas été identifié de normes ou interprétations publiées respectivement par l'IASB (*International Accounting Standards Board*) et l'IFRS IC (*International Financial Reporting Standards Interpretations Committee*) non encore en vigueur au 31 décembre 2021 qui seraient applicables à la Société.

NOTE 1. Chiffre d'affaires

Vente d'hydrocarbures

Le chiffre d'affaires est comptabilisé lorsqu'il y a transfert à l'acheteur du contrôle des biens et que le montant peut être raisonnablement estimé. Ainsi, les ventes de pétrole brut et de gaz naturel sont enregistrées lors du transfert de propriété selon les termes du contrat. Le produit de la vente de la production des champs dans lesquels la Société détient une participation avec d'autres producteurs est comptabilisé en chiffre d'affaires sur la base des volumes réels vendus dans la

période. Toute différence entre les volumes vendus et les volumes correspondants aux droits de la Société est comptabilisée dans les rubriques « Autres créances » ou « Autres créditeurs et dettes diverses » au bilan et dans la rubrique « Achats, nets de variation de stocks » au compte de résultat.

Vente de prestations de services

Le revenu lié aux prestations de services est reconnu lorsque les services ont été rendus. Le produit des ventes lié aux activités de transport, stockage, traitement et chargement au terminal du Cap Lopez est ainsi reconnu lors de la réalisation du service sur la base des quantités mesurées en application des clauses de chaque contrat.

Exercice (en k\$)	2021		2020		2019	
	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur
Ventes de brut (Mb) ⁽¹⁾	8,9	605 906	10,2	389 979	11,9	772 595
Ventes de gaz (Mm ³)	12,68	1 687	31,2	4 090	37,2	5 094
Travaux, services vendus		47 339		40 864		30 104
CHIFFRE D'AFFAIRES		654 932		434 933		807 793

⁽¹⁾ Chiffres comprenant les barils de fiscalité revenant à l'État dans le cadre des contrats de partage de production.

La répartition du chiffre d'affaires par zone géographique est la suivante :

Exercice (en k\$)	2021	2020	2019
Europe	476 293	338 604	724 049
Afrique	178 639	96 329	83 744
TOTAL	654 932	434 933	807 793

NOTE 2. Charges d'exploitation et amortissements

Charges d'exploitation

Exercice (en k\$)	2021	2020	2019
Achats, nets de variation de stocks ^{(1) (2)}	(166 460)	(119 409)	(208 780)
Autres charges d'exploitation ⁽³⁾	(123 967)	(171 429)	(177 853)
<i>dont (dotations) reprises de provisions</i>	(38 622)	2 949	(817)
Charges d'exploration	(51)	(181)	(1 510)
CHARGES D'EXPLOITATION	(290 478)	(291 019)	(387 678)

⁽¹⁾ Inclut les redevances (taxes à la production).

⁽²⁾ La Société valorise les sous et sur enlèvements à la valeur de marché.

⁽³⁾ Constituées principalement des frais de production et de fonctionnement.

Charges d'exploration

La Société applique la norme IFRS 6 « Prospection et évaluation de ressources minérales » : la comptabilisation des droits et actifs de production d'hydrocarbures est réalisée conformément à la méthode des *successful efforts*, décrite en note 6 de ce document :

- les dépenses de géologie et géophysique, incluant les campagnes sismiques d'exploration, sont comptabilisées directement en charges d'exploration de la période ;

- le coût des forages secs et des forages qui n'ont pas permis de découvrir des réserves prouvées est passé en charges d'exploration.

Amortissements et dépréciations des

immobilisations corporelles et droits miniers.

Les dotations aux amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles et droits miniers se ventilent comme suit :

Exercice (en k\$)	2021	2020	2019
Dotations nettes d'amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles	(180 793)	(376 396)	(261 922)
Dotations nettes d'amortissements et dépréciations des droits miniers	(888)	(981)	(1 143)
TOTAL	(181 681)	(377 377)	(263 065)

NOTE 3. Autres produits et autres charges

Exercice (en k\$)	2021	2020	2019
Plus/Moins-values sur cessions d'actifs	(121 064)	2 945	882
AUTRES PRODUITS	(121 064)	2 945	882
Autres	(15 330)	(1 500)	(12 629)
AUTRES CHARGES	(15 330)	(1 500)	(12 629)

La rubrique « Autres charges » est constituée principalement de charges de développement durable (Provisions pour Investissements Diversifiés (PID) et Provisions pour Investissements dans les Hydrocarbures (PIH)) encourues par la Société au titre de ses obligations contractuelles.

NOTE 4. Coût de l'endettement, autres produits financiers et autres charges financières

Exercice (en k\$)	2021	2020	2019
Coût financier IFRS16	(1 275)	1 940	(3 151)
Autre coût de l'endettement financier	(679)	(5 869)	4 139
TOTAL COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER	(1 955)	(3 929)	988

Le coût de l'endettement financier est principalement composé du coût (Libor plus une marge fixe) de la ligne de financement à long terme (voir note 9 « Disponibilités et endettement »).

Autres produits financiers et autres charges financières

Exercice (en k\$)	2021	2020	2019
(Perte)/Profit de change	5 067	(7 190)	1 104
AUTRES PRODUITS FINANCIERS	5 067	(7 190)	1 104
Effet de l'actualisation des provisions pour restitution des sites	(23 693)	(29 288)	(26 655)
AUTRES CHARGES FINANCIÈRES	(23 693)	(29 288)	(26 655)

Les pertes et profits de change proviennent principalement des flux en euros et francs CFA comptabilisés par la Société. Le mécanisme de l'actualisation des provisions pour restitution des sites est détaillé en note 12 « Passifs non courants ».

NOTE 5. Impôts

La charge ou le produit d'impôt présenté au compte de résultat comprend la charge ou le produit d'impôt courant, et la charge ou le produit d'impôt différé.

La charge d'impôt courant est le montant estimé de l'impôt dû au titre du résultat imposable de la période. Elle se décompose comme suit :

- la charge d'impôt relatif aux champs opérés sous le régime de la convention d'établissement. Le taux d'imposition appliqué au résultat généré par ces activités est de 76,5 % ;
- la charge d'impôt relatif aux champs opérés en partage de production (tax oil). La tax oil correspond à la part de la production revenant à l'État, prélevée sur le profit oil (production disponible nette de l'intégralité des coûts récupérables). Le taux déterminant la part du profit oil revenant à l'État est fixé contractuellement par chaque contrat d'exploitation

en partage de production et varie en fonction des quantités produites ;

- la charge de dotation aux Provisions pour Investissements Diversifiés (PID) et aux Provisions pour Investissements dans les Hydrocarbures (PIH).

Les impôts différés sont valorisés et comptabilisés conformément à la norme IAS 12 « Impôts sur le résultat ». Ils sont fondés sur les différences temporelles existantes entre les valeurs comptables et fiscales des actifs et passifs enregistrés au bilan.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont évalués selon la méthode du report variable, en fonction des taux d'imposition définis contractuellement dans les différents contrats pétroliers de la Société.

La charge ou le produit d'impôt sur les résultats s'analyse de la manière suivante :

Exercice (en k\$)	2021	2020	2019
Impôts courants	(42 816)	(55 562)	(56 742)
Impôts différés	50 054	240 521	(13 620)
PRODUIT / (CHARGE) D'IMPÔT	7 238	184 959	(70 362)

L'analyse du passif net d'impôt différé par source s'établit comme suit :

Au 31 décembre (en k\$)	2021	2020	2019
Déficit et crédit d'impôt reportable	37 485	21 009	-
Pensions, retraites et obligations similaires	5 355	9 945	8 159
Autres provisions non déductibles temporairement	58 905	58 140	49 596
Différentiels d'amortissement	(909 805)	(1 037 024)	(1 238 632)
Autres déductions fiscales temporaires	(154 605)	(62 498)	(69 156)
Litige fiscal	(597)	(5 183)	-
Autres sources relatives aux actifs destinées à être cédés	-	84 765	-
PASSIF NET D'IMPÔT DIFFÉRÉ	(963 262)	(930 846)	(1 250 033)

Rapprochement entre la charge d'impôt théorique et le résultat avant impôt

Les différences permanentes sont principalement dues à l'impact des modalités de fiscalisation propres aux contrats pétroliers de la Société.

Exercice (en k\$)	2021	2020	2019
Résultat net	33 037	(87 465)	50 378
Impôts sur les sociétés	7 238	184 959	(70 362)
Résultat avant impôt	25 799	(272 424)	120 740
Taux d'imposition théorique	76,5%	76,5%	76,5%
Charge d'impôt théorique	(19 736)	208 404	(92 366)
Effet fiscal du résultat imposé à un taux différent	39 566	(28 570)	(6 488)
Déficit et crédit d'impôt reportable	(37 485)	(21 009)	-
Différences permanentes	24 893	26 134	28 492
PRODUIT / (CHARGE) D'IMPÔT DANS LE COMPTE DE RÉSULTAT	7 238	184 959	(70 362)

NOTE 6. Actifs non courants

6.1 Immobilisations incorporelles

Droits miniers

Les droits miniers non prouvés font l'objet de tests de dépréciation en fonction des résultats de l'exploration ou dans le cadre des tests de dépréciation des unités génératrices de trésorerie auxquels ils appartiennent.

Les droits miniers non prouvés sont transférés en droits miniers prouvés, à la valeur nette comptable, dès la reconnaissance des réserves prouvées.

Les droits miniers prouvés sont amortis selon la méthode de l'unité de production, basée sur les réserves prouvées. La charge d'amortissement correspondante est enregistrée en dotation aux amortissements des immobilisations corporelles et droits miniers.

Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles comprennent les brevets, marques, et droits au bail.

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées au bilan pour leur coût d'acquisition ou de revient, diminué des amortissements et pertes de valeur éventuellement constatés.

Les immobilisations incorporelles (hors droits miniers) à durée de vie définie sont amorties linéairement sur des durées comprises entre trois et vingt ans en fonction de la durée d'utilité des actifs concernés. La charge d'amortissement correspondante est enregistrée en autres charges.

Au 31 décembre 2021 (en k\$)	Valeur brute	Amortissements et dépréciations	Valeur nette
Droits miniers sur permis prouvés	59 669	(53 405)	6 264
Droits miniers sur permis non prouvés	10 091	(10 122)	-31
Autres immobilisations incorporelles	19 119	(17 564)	1 555
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	88 879	(81 091)	7 788

Au 31 décembre 2020 (en k\$)	Valeur brute	Amortissements et dépréciations	Valeur nette
Droits miniers sur permis prouvés	83 576	(76 738)	6 838
Droits miniers sur permis non prouvés	10 091	(9 591)	500
Autres immobilisations incorporelles	19 119	(17 196)	1 923
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	112 786	(103 525)	9 261

Au 31 décembre 2019 (en k\$)	Valeur brute	Amortissements et dépréciations	Valeur nette
Droits miniers sur permis prouvés	83 576	(72 325)	11 251
Droits miniers sur permis non prouvés	10 091	(9 471)	620
Autres immobilisations incorporelles	17 063	(16 928)	135
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	110 730	(98 724)	12 006

Les variations des immobilisations incorporelles s'analysent comme suit :

Exercice (en k\$)	Immobilisations incorporelles nettes au 1 ^{er} janvier	Augmentations	Cessions	Dotations nettes d'amortissements et dépréciations	Autres	Immobilisations incorporelles nettes au 31 décembre
2021	9 261	0	(229)	(888)	792	7 788
2020	12 006	0	0	(1 557)	(1 189)	9 261
2019	13 218	-	-	(1 143)	(69)	12 006

Au titre de l'exercice 2021, le détail de la colonne « Autres » dans le tableau de variation des immobilisations incorporelles correspond au reclassement des amortissements des investissements généraux.

Impact de la cession sur les actifs incorporelles

La variation des immobilisations incorporelles cédées dans le cadre de la cession à Perenco Oil and Gas Gabon d'actifs non stratégiques s'analyse comme suit :

	VNC des actifs cédés	Augmentations	Diminutions	Actifs destinés à être vendus - 2020
Incorporels	(1 377)	-	-	(1 377)
TOTAL	(1 377)	-	-	(1 377)

6.2 Immobilisations corporelles

Dépenses d'exploration

La Société applique la norme IFRS 6 relative à la comptabilisation des dépenses d'exploration. La comptabilisation des droits et actifs de production d'hydrocarbures est réalisée conformément à la méthode des *successful efforts*. Les forages d'exploration sont comptabilisés et font l'objet de tests de dépréciation sur une base individuelle comme suit :

- le coût des forages d'exploration ayant permis de découvrir des réserves prouvées est immobilisé et amorti par la suite selon la méthode de l'unité de production, basée sur les réserves prouvées développées ;
- dans l'attente de déterminer s'ils ont permis de découvrir des réserves prouvées, le coût des forages d'exploration est temporairement immobilisé quand les deux conditions suivantes sont réunies :
 - le puits a mis en évidence un volume suffisant d'hydrocarbures pour justifier, le cas échéant, sa complétion en tant que puits producteur en supposant que les investissements nécessaires à la production soient effectués ;
 - la Société enregistre des progrès suffisants dans la détermination des réserves et de la viabilité technique et économique du projet. Ces progrès sont évalués sur la base de critères tels que des travaux d'exploration additionnels (puits, travaux sismiques ou études significatives) en cours de réalisation ou inscrits dans un programme ferme ainsi que la réalisation d'études de développement.

Le coût des puits d'exploration qui ne remplissent pas ces conditions est comptabilisé en charges d'exploration.

Actifs de production d'hydrocarbures

Les coûts de développement des actifs de production d'hydrocarbures sont immobilisés en incluant les coûts d'emprunt pendant la période de construction, ainsi que

les coûts estimés et actualisés des travaux futurs de restitution des sites.

Le taux d'amortissement des puits de développement et des capacités de production commercialisable est égal au rapport de la production d'hydrocarbures de la période sur les réserves prouvées développées d'hydrocarbures (méthode de l'unité de production).

Dans les cas où, du fait de l'effet prix sur les réserves, la méthode d'amortissement à l'unité de production ne reflète pas de manière satisfaisante la durée de vie utile de l'actif, une méthode alternative d'amortissement est appliquée en se basant sur les réserves évaluées avec le prix de l'année précédente. C'est le cas pour l'exercice 2021 où la méthode d'amortissement à l'unité de production est appliquée à l'ensemble des actifs sur 2021 en se basant sur les réserves prouvées évaluées avec le prix utilisé en 2020. Cette méthode est conforme à la norme IAS16.

Dans le cadre de projets de développement phasés ou faisant l'objet d'une mise en production progressive des puits, la base amortissable des immobilisations, à l'exclusion des puits de production ou de service, est ajustée pour exclure la partie des coûts de développement attribuables aux réserves non encore développées de ces projets.

Dans le cas de contrats de partage de production, la méthode de l'unité de production s'applique à la quote-part de production et de réserves revenant à la Société telles qu'elles peuvent être estimées en fonction des clauses contractuelles de remboursement des dépenses d'exploration, de développement et de production (*cost oil*) ainsi que de partage des droits à hydrocarbures après déduction du *cost oil (profit oil)*.

Les systèmes de transport et de transformation des hydrocarbures sont amortis sur la base des réserves devant transiter par ces installations (méthode de l'unité de transport ou de traitement) ou de façon linéaire, selon la méthode qui reflète au mieux la durée d'utilisation économique de l'actif.

Autres immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au bilan pour leur coût d'acquisition ou de revient, diminué des amortissements et pertes de valeur éventuellement constatés. Ce coût inclut les frais financiers supportés, lorsqu'ils sont directement attribuables à l'acquisition ou à la production d'un actif qualifié, jusqu'à leur mise en service.

Les coûts d'entretien et de réparation sont passés en charges dans l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Les immobilisations corporelles sont amorties linéairement selon leur durée d'utilité :

Principales durées d'amortissement

Mobiliers, matériels de bureau, machines et outillages	3-10 ans
Matériels de transport	3-7 ans
Dépôts et équipements associés	3-10 ans
Installations complexes spécialisées et pipelines	3-10 ans
Constructions	5-12,5 ans

Au 31 décembre 2021 (en k\$)	Valeur brute	Amortissements et dépréciations	Valeur nette
Terrains	23 875	(22 070)	1 805
Installations techniques (y compris transport)	5 997 688	(4 101 653)	1 896 037
Autres immobilisations	124 369	(111 494)	12 874
Immobilisations en cours	67 684	(3 850)	63 834
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	6 213 615	(4 239 066)	1 974 550

Au 31 décembre 2020 (en k\$)	Valeur brute	Amortissements et dépréciations	Valeur nette
Terrains	24 003	(22 094)	1 909
Installations techniques (y compris transport)	6 188 100	(3 915 610)	2 272 491
Autres immobilisations	124 445	(107 698)	16 747
Immobilisations en cours	59 790	0	59 790
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	6 396 338	(4 045 402)	2 350 937

Au 31 décembre 2019 (en k\$)	Valeur brute	"Amortissements et dépréciations"	Valeur nette
Terrains	24 003	(21 992)	2 011
Installations techniques (y compris transport)	7 120 669	(4 352 653)	2 768 017
Autres immobilisations	125 261	(104 032)	21 229
Immobilisations en cours	160 917	-	160 917
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	7 430 850	(4 478 677)	2 952 174

Les variations des immobilisations corporelles s'analysent comme suit :

Exercice (en k\$)	Immobilisations incorporelles nettes au 1er janvier	Augmentations	Cessions	Dotations nettes d'amortissements et dépréciations	Autres	Immobilisations incorporelles nettes au 31 décembre
2021	2 350 937	65 111	(8 936)	(180 793)	(251 772)	1 974 550
2020	2 952 174	60 272	(2 470)	(376 396)	(282 373)	2 350 937
2019	3 014 750	127 640	-	(261 922)	71 706	2 952 174

Au titre de l'exercice 2021, la colonne « Autres » dans le tableau de variation des immobilisations corporelles comprend l'ajustement du coût de la remise en état des sites (-274 773 k\$) compensé par les coûts de location IFRS 16 (27 312 k\$).

En 2020, la colonne « Autres » inclut l'immobilisation d'un stock de sécurité pour un montant net de 5 102 k\$, le reclassement au titre d'IFRS 5 des actifs destinés à être cédés pour un montant de 355 231 k\$.

En 2019, la colonne « Autres » comprenait l'impact de la première application de la norme IFRS 16 pour un montant de 34 714 k\$.

En application de la norme IFRS 16, les immobilisations corporelles incluent les droits d'usage pour les montants suivants :

Au 31 décembre 2021 (en k\$)	Valeur brute	Amortissements et dépréciations	Valeur nette
Terrains	-	-	-
Installations techniques (y compris transport)	86 066	(67 540)	18 526
Autres immobilisations	5 649	(4 482)	1 167
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	91 715	(72 023)	19 693

Au 31 décembre 2020 (en k\$)	Valeur brute	Amortissements et dépréciations	Valeur nette
Terrains	-	-	-
Installations techniques (y compris transport)	59 154	(48 014)	11 140
Autres immobilisations	5 649	(3 496)	2 153
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	64 803	(51 510)	13 293

Au 31 décembre 2019 (en k\$)	Valeur brute	Amortissements et dépréciations	Valeur nette
Terrains	-	-	-
Installations techniques (y compris transport)	56 995	(27 750)	29 245
Autres immobilisations	-	-	-
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	56 995	(27 750)	29 245

Impact de la cession sur les actifs corporels

La variation des immobilisations corporelles cédées dans le cadre de la cession à Perenco Oil and Gas Gabon d'actifs non stratégiques s'analyse comme suit :

	VNC des actifs cédés	Augmentations	Diminutions	Actifs destinés à être vendus - 2020
Corporels	(400 946)	10 512	-	(390 434)
RES	37 212	-	2 562	34 651
Financiers (Fonds RES)	(30 803)	-	4 089	(34 892)
TOTAL	(394 536)	10 512	6 651	(390 675)

6.3 Autres actifs non courants

Les autres actifs non courants regroupent principalement les sommes placées sur les comptes dédiés en prévision des travaux futurs de restitution des sites. Dans le tableau de flux de trésorerie, les versements sont sur la ligne « Augmentation des prêts non courants ». Les tirages figurent sur la ligne « Remboursement des prêts non courants ».

NOTE 7. Stocks et en-cours

Les stocks sont évalués suivant la méthode du Prix Moyen Pondéré (PMP). La valeur brute des marchandises et autres approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires majorés des frais de douane et de transit.

Une provision pour dépréciation des stocks de matériels consommables est constatée lorsque la valeur de réalisation est inférieure au PMP.

Exercice (en k\$)	2021	2020	2019
Stocks de matériels consommables	89 525	106 559	117 754
Dépréciation des stocks de matériels	(65 778)	(64 151)	(61 285)
MONTANT NET	23 748	42 408	56 469

NOTE 8. Créances et dettes

Clients et fournisseurs

Les risques nés de la signature d'accords pétroliers avec les autorités étatiques et les partenaires pétroliers, ou de l'attribution de contrats de fourniture à long terme qui sont indispensables pour entreprendre des projets, sont évalués par le processus d'approbation des opérations pétrolières. Le caractère long terme des contrats et l'existence de clients de premier rang impliquent un risque de crédit faible.

Les risques liés à des opérations commerciales, autres que celles décrites ci-dessus et dans la pratique placées directement sous le contrôle de la Société, font l'objet de procédures de fixation d'encours de crédit et de revue des encours. Aucune provision significative n'a été comptabilisée durant les exercices 2021, 2020 et 2019.

L'état des créances et des dettes au 31 décembre 2021 est présenté ci-dessous :

CRÉANCES Au 31 décembre 2021 (en k\$)	ANALYSE PAR ÉCHÉANCE				
	Montants bruts	À 1 an au plus	À plus d'1 an et à moins de 2 ans		
			Dont échues	À plus de 2 ans	
Autres actifs non courants	313 176	-	-	-	313 176
Prêts et créances - non courants ⁽¹⁾	298 738	-	-	-	298 738
Prêts accordés aux salariés - non courants	14 410	-	-	-	14 410
Dépôts et cautionnements versés	28	-	-	-	28
Clients et comptes rattachés	110 473	110 473	-	-	-
Clients	110 473	110 473	-	-	-
Autres créances	102 684	102 684	-	-	-
Fournisseurs débiteurs	9 768	9 768	-	-	-
Personnel et organismes sociaux	675	675	-	-	-
Impôts sur les sociétés - créances	27 536	27 536	-	-	-
Créances sur États (taxes diverses)	20 276	20 276	-	-	-
Associés et partenaires	1 404	1 404	-	-	-
Sous-enlèvements	37 332	37 332	-	-	-
Autres débiteurs	5 693	5 693	-	-	-
TOTAL	526 333	213 157	-	0	310 450

⁽¹⁾ Fonds de restitution des sites.

DETTES Au 31 décembre 2021 (en k\$)	ANALYSE PAR ÉCHÉANCE				
	Montants bruts	À 1 an au plus	À plus d'1 an et à moins de 2 ans		
			Dont échues	À plus de 2 ans	
Fournisseurs et comptes rattachés	96 905	96 905	-	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	96 905	96 905	-	-	-
Autres débiteurs et dettes diverses	99 069	99 069	-	-	-
Dettes sociales	7 753	7 753	-	-	-
Dettes sur États (taxes diverses)	38 223	38 223	-	-	-
Associés et partenaires	179	179	-	-	-
Sur-enlèvements	41 130	41 130	-	-	-
Autres créditeurs	11 784	11 784	-	-	-
TOTAL	195 974	195 974	0	-	-

L'état des créances et des dettes au 31 décembre 2020 est présenté ci-dessous :

CRÉANCES Au 31 décembre 2020 (en k\$)	ANALYSE PAR ÉCHÉANCE				
	Montants bruts	À 1 an au plus	À plus d'1 an et à moins de 2 ans		
			Dont échues	À plus de 2 ans	
Autres actifs non courants	343 222	2 052	-	2 052	339 118
Prêts et créances - non courants ⁽¹⁾	329 094	-	-	-	329 094
Prêts accordés aux salariés - non courants	14 098	2 052	-	2 052	9 994
Dépôts et cautionnements versés	30	-	-	-	30
Clients et comptes rattachés	204 190	204 190	-	-	-
Clients	204 190	204 190	-	-	-
Autres créances	65 154	65 154	-	-	-
Fournisseurs débiteurs	8 196	8 196	-	-	-
Personnel et organismes sociaux	997	997	-	-	-
Impôts sur les sociétés - créances	27 536	27 536	-	-	-
Créances sur États (taxes diverses)	21 189	21 189	-	-	-
Associés et partenaires	253	253	-	-	-
Sous-enlèvements	1 483	1 483	-	-	-
Autres débiteurs	5 500	5 500	-	-	-
TOTAL	612 566	271 396	-	2 052	339 118

⁽¹⁾ Fonds de restitution des sites.

DETTES Au 31 décembre 2020 (en k\$)	ANALYSE PAR ÉCHÉANCE				
	Montants bruts	À 1 an au plus	À plus d'1 an et à moins de 2 ans		
			Dont échues	À plus de 2 ans	
Fournisseurs et comptes rattachés	93 462	93 462	-	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	93 462	93 462	-	-	-
Autres débiteurs et dettes diverses	104 146	104 146	-	-	-
Dettes sociales	8 861	8 861	-	-	-
Dettes sur États (taxes diverses)	56 528	56 528	-	-	-
Associés et partenaires	10 961	10 961	-	-	-
Sur-enlèvements	18 781	18 781	-	-	-
Autres créditeurs	9 015	9 015	-	-	-
TOTAL	197 608	197 608	0	-	-

L'état des créances et des dettes au 31 décembre 2019 est présenté ci-dessous :

CRÉANCES Au 31 décembre 2019 (en k\$)	ANALYSE PAR ÉCHÉANCE				
	Montants bruts	À 1 an au plus	À plus d'1 an et à moins de 2 ans		À plus de 2 ans
			Dont échues		
Autres actifs non courants	342 135	1 851	-	1 851	338 443
Prêts et créances - non courants ⁽¹⁾	325 373	-	-	-	325 373
Prêts accordés aux salariés - non courants	16 734	1 851	-	1 851	13 132
Dépôts et cautionnements versés	28	-	-	-	28
Clients et comptes rattachés	190 451	174 969	-	-	15 482
Clients	190 451	174 969	-	-	15 482
Autres créances	119 451	119 805	-	-	-
Fournisseurs débiteurs	8 770	8 770	-	-	-
Personnel et organismes sociaux	3 950	3 950	-	-	-
Impôts sur les sociétés - créances	42 617	42 617	-	-	-
Créances sur États (taxes diverses)	24 199	24 199	-	-	-
Associés et partenaires	194	194	-	-	-
Sous-enlèvements	30 407	30 407	-	-	-
Autres débiteurs	9 668	9 668	-	-	-
TOTAL	652 391	296 625	0	1 851	353 915

⁽¹⁾ Fonds de restitution des sites.

DETTES Au 31 décembre 2019 (en k\$)	ANALYSE PAR ÉCHÉANCE				
	Montants bruts	À 1 an au plus	À plus d'1 an et à moins de 2 ans		À plus de 2 ans
			Dont échues		
Fournisseurs et comptes rattachés	96 329	96 329	-	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	96 329	96 329	-	-	-
Autres débiteurs et dettes diverses	116 202	116 202	-	-	-
Dettes sociales	11 687	11 687	-	-	-
Dettes sur États (taxes diverses)	54 011	54 011	-	-	-
Associés et partenaires	19 599	19 599	-	-	-
Sur-enlèvements	21 564	21 564	-	-	-
Autres créditeurs	9 341	9 341	-	-	-
TOTAL	212 531	212 531	-	-	-

NOTE 9. Disponibilités et endettement

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont des actifs immédiatement disponibles ou des placements à court terme, très liquides, qui sont facilement convertibles en un montant de trésorerie connu et qui sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

Les disponibilités en devises sont converties sur la base des cours de change à la clôture de l'exercice. Le gain

ou la perte de change est inscrit dans les charges et produits financiers de l'exercice clos.

La Société dispose également de lignes de découvert non confirmées en francs CFA avec des banques locales. Les actifs et passifs financiers de la Société sont valorisés au coût amorti.

Le détail de la dette financière courante et non courante est présenté ci-dessous :

Exercice (en k\$)	2021	2020	2019
Emprunts financiers non courants	-	-	-
Autre dette financière non courante IFRS 16	(10 639)	(1 821)	(9 749)
MONTANT NET DETTE FINANCIÈRE NON COURANTE	(10 639)	(1 821)	(9 749)
Autre dette financière courante IFRS 16	8 671	(12 953)	(20 994)
Banques et organismes financiers créditeurs	(24 011)	(8 272)	(36 445)
Banques et caisses	911 627	450 052	699 650
MONTANT NET DETTE FINANCIÈRE COURANTE	896 287	428 827	642 210

Par ailleurs, TotalEnergies EP Gabon n'a pas recours à des instruments financiers.

NOTE 10. Capitaux propres

Le capital social de TotalEnergies EP Gabon s'élève à 76 500 000 dollars. Il est composé de 4 500 000 actions de 17 dollars chacune. Il est détenu à hauteur de 58,28 % par la compagnie TotalEnergies S.E., de 25 % par la République gabonaise et de 16,72 % par les autres actionnaires.

Le nombre d'action et la structure de l'actionariat était identique au 31 décembre 2020 et au 31 décembre 2019.

La Société est incluse dans le périmètre de consolidation comptable de la société française TotalEnergies S.E., société mère de la compagnie TotalEnergies S.E. selon la méthode d'intégration globale.

NOTE 11. Charges et avantages au personnel

Engagements envers le personnel

Selon la législation en vigueur et les dispositions des accords collectifs d'entreprise du 21 octobre 1994, la Société verse à ses salariés en cas de départ une indemnité de services rendus assimilable à un régime à prestations définies qui fait l'objet d'une provision. Cette indemnité est versée en un seul versement.

La variation de la valeur actuarielle des droits accumulés s'analyse comme suit :

Au 31 décembre (en k\$)	2021	2020	2019
Valeur actuarielle des droits accumulés au début de la période	12 595	10 623	9 665
Coût des services rendus de la période	1 471	1 234	1 230
Coût financier	0	237	240
Prestations payées	(497)	(357)	
(Gains) / Pertes actuariels	(6 509)	0	424
Écarts de conversion et autres	0	858	(936)
VALEUR ACTUARIELLE DES DROITS ACCUMULÉS À LA FIN DE LA PÉRIODE	7 060	12 595	10 623

Les montants inscrits au compte de résultat sont présentés ci-dessous :

Exercice (en k\$)	2021	2020	2019
Coût des services rendus de la période	1 471	1 234	1 230
Liquidations	(497)	(357)	-
Charge d'intérêt nette	0	237	240
COMPOSANTES DU COÛT DES PRESTATIONS DÉFINIES COMPTABILISÉES EN RÉSULTAT	974	1 114	1 470

Flux de trésorerie prévisionnels

La durée moyenne des droits accumulés est de l'ordre de 10 ans.

Les prestations futures estimées se décomposent comme suit :

Estimation des paiements futurs (en k\$)	
2021	101
2022	389
2023	11
2024	249
2025	533
2026	193
> 2026	2 105

Principales hypothèses actuarielles et analyses de sensibilité

Hypothèses utilisées pour déterminer les engagements (au 31 décembre)	2021	2020	2019
Taux d'actualisation	2,50%	2,50%	2,50%
Taux d'inflation	2,50%	2,50%	2,50%

La sensibilité de l'engagement à l'inflation et au taux d'actualisation est non significative.

Paiements en actions

TotalEnergies EP Gabon bénéficie du plan d'attribution d'actions de performance de la compagnie TotalEnergies S.E. À ce titre, certains salariés de TotalEnergies EP Gabon se voient attribuer des actions gratuites de TotalEnergies S.E. En application de la norme IFRS 2 « Paiement fondé sur des actions », ces avantages sont comptabilisés en charges au compte de résultat de la Société en contrepartie des capitaux propres.

Les actions préalablement rachetées par TotalEnergies S.E. sur le marché, sont définitivement attribuées à leurs bénéficiaires, à l'issue d'une période d'acquisition de trois ans à compter de la date d'attribution. Cette attribution définitive est assortie d'une condition de présence ainsi que de :

- deux conditions de performance pour les Plans 2016 à 2018 ;
- trois conditions de performance pour le Plan 2019 ;
- quatre conditions de performance pour le Plan 2020 ;
- cinq conditions de performance pour le Plan 2021.

Par ailleurs, la cession des actions attribuées définitivement au titre des Plans 2016 à 2021 ne peut intervenir qu'au terme d'une période de conservation de deux ans à compter de la date d'attribution définitive.

Au titre de l'exercice 2021, le montant comptabilisé par TotalEnergies EP Gabon était de 199 k\$ (contre 442 k\$ en 2020 et 612 k\$ en 2019).

Plan 2021

Le Conseil d'administration a attribué, en date effective du 28 mai 2021, des actions de performance à certains salariés et mandataires sociaux de TotalEnergies S.E. ou des sociétés de TotalEnergies, sous réserve que la condition de présence et les cinq conditions de performance applicables soient satisfaites. Toutes les actions attribuées sont soumises à la condition de présence.

Les conditions de performance s'appliquent différemment selon la qualité des bénéficiaires. Toutes les actions attribuées aux bénéficiaires dirigeants sont soumises aux conditions de performance. En revanche, pour les bénéficiaires non-dirigeants, l'attribution des 150 premières actions n'est pas soumise aux conditions de performance, qui s'appliquent cependant sur les actions au-delà de ce seuil.

Le nombre définitif d'actions attribuées sera fonction du taux de rendement pour l'actionnaire (Total Shareholder Return ou TSR), de la variation annuelle du cash flow net par action exprimé en dollars, du point mort cash organique avant dividende, de l'évolution des émissions de gaz à effet de serre (GES) sur les installations opérées (Scope 1+2) ainsi que de l'évolution des émissions de GES (Scope 3) des clients de TotalEnergies en Europe relatifs aux exercices 2021, 2022 et 2023 et appliqués de la manière suivante :

- Pour 25% des actions, le classement de TotalEnergies S.E. par rapport à ses pairs (ExxonMobil, Shell, BP et

Chevron) sera effectué chaque année pendant les trois années d'acquisition (2021, 2022 et 2023) selon le critère du TSR du dernier trimestre de l'année considérée, le dividende étant considéré réinvesti sur la base du cours de clôture à la date de détachement des dividendes.

- Pour 25 % des actions, le classement de TotalEnergies S.E. par rapport à ses pairs (ExxonMobil, Shell, BP et Chevron) sera effectué chaque année pendant les trois années d'acquisition (2021, 2022 et 2023) en utilisant le critère de la variation annuelle du cash flow net par action exprimé en dollar.

En fonction du classement, un taux d'attribution sera déterminé chaque année, pour chacun de ces deux premiers critères : 1^{er} : 180 % de l'attribution ; 2^e : 130 % de l'attribution ; 3^e : 80 % de l'attribution ; 4^e et 5^e : 0 %, avec un maximum de 100 %.

- Pour 20 % des actions, le critère du point mort cash organique avant dividende sera apprécié pendant les trois années d'acquisition (2021, 2022 et 2023) comme suit :
 - le taux maximum d'attribution, soit 100 % pour ce critère, sera atteint si le point mort est inférieur ou égal à 30 \$/b,
 - le taux d'attribution sera nul si le point mort est supérieur ou égal à 40 \$/b,
 - les interpolations seront linéaires entre ces deux points de calage.

Le point mort cash organique avant dividende est défini comme le prix du Brent pour lequel la marge brute d'autofinancement (MBA⁽¹⁾) couvre les investissements organiques⁽²⁾. Il permet de mesurer la capacité de TotalEnergies à résister à des variations de prix du baril de Brent.

- Pour 15 % des actions, le critère de l'évolution des émissions de gaz à effet de serre (GES) sur les installations opérées (Scope 1+2) sera apprécié chaque année en fonction de la réalisation de l'objectif de réduction des émissions de GES fixé pour les exercices 2021, 2022 et 2023 et correspondant à 42,4 Mt CO₂e pour 2021, 41,8 Mt CO₂e pour 2022 et 41,2 Mt CO₂e pour 2023.
 - le taux maximum d'attribution, soit 100 % pour ce critère, sera obtenu si les émissions de GES (Scope 1+2) atteignent l'objectif fixé ;
 - le taux d'attribution sera nul si les émissions de GES (Scope 1+2) de l'année considérée sont supérieures de 1 Mt CO₂e à l'objectif fixé ;
 - les interpolations seront linéaires entre ces deux points de calage.

⁽¹⁾ Marge brute d'autofinancement (MBA) : flux de trésorerie d'exploitation avant variation du besoin en fonds de roulement au coût de remplacement hors impact des contrats comptabilisés en juste valeur du secteur iGRP, et y compris les plus-values de cession de projets renouvelables (à partir du premier trimestre 2020).

⁽²⁾ Investissements organiques : investissements nets, hors acquisitions, cessions et autres intérêts ne conférant pas le contrôle.

- Pour 15 % des actions, le critère de l'évolution des émissions indirectes de GES liées à l'utilisation par les clients des produits énergétiques (Scope 3) en Europe sera apprécié chaque année en fonction de la réalisation de l'objectif de réduction de ces émissions de GES, fixé de la façon suivante : 2021 : -12 % ; 2022 : -14 % et 2023 : -16 %, par rapport aux émissions de GES de l'année 2015.
 - le taux maximum d'attribution, soit 100 % pour ce critère, sera obtenu si les réductions des émissions de GES (Scope 3) des clients de TotalEnergies S.E. en Europe atteignent l'objectif fixé ;
 - le taux d'attribution sera nul si les réductions des émissions de GES (Scope 3) des clients de TotalEnergies S.E. en Europe de l'année considérée sont inférieures de 4 points par rapport à l'objectif fixé, soit 2021 : -8 % ; 2022 : -10 % ; 2023 : -12 % ;
 - les interpolations seront linéaires entre ces deux points de calage.

Un taux d'attribution sera déterminé chaque année pour chacun de ces trois derniers critères.

Pour chacun de ces cinq critères, la moyenne des trois taux d'attribution obtenue (sur chacun des trois exercices sociaux sur lesquels sont appréciées les conditions de performance) sera arrondie au 0,1 pour cent entier le plus proche (0,05 % étant arrondi à 0,1 %) et plafonnée à 100 %. Le taux d'attribution définitif sera arrondi au 0,1 pour cent entier le plus proche (0,05 % étant arrondi à 0,1 %). Le nombre d'actions attribuées définitivement, après constatation des conditions de performance, sera déterminé en fonction du poids de chaque critère et arrondi au nombre entier supérieur d'actions en cas de rompu.

Effectifs et charges de personnel

Exercice	2021	2020	2019
Charges de personnel			
Salaires et traitements (y compris charges sociales) (en k\$)	47 194	43 100	47 078
Effectifs au 31 décembre	222	268	275

NOTE 12. Passifs non courants

Au 31 décembre (en k\$)	2021	2020	2019
Provisions pour restitution de sites	420 994	709 699	693 667
Provisions pour risques et charges (exploitation)	13 727	18 228	23 379
TOTAL	434 721	727 927	717 046

Provisions pour restitution des sites

Les dépenses futures de restitution des sites sont provisionnées sur la base d'une estimation raisonnable, au cours de l'exercice durant lequel apparaît l'obligation. En contrepartie de cette provision, les coûts de restitution des sites sont capitalisés et intégrés à la valeur de l'actif sous-jacent et amortis sur la durée d'utilité de cet actif. L'impact du passage du temps sur la provision pour restitution des sites est mesuré en appliquant au montant de la provision un taux d'intérêt sans risque. L'effet de l'actualisation de ces provisions est comptabilisé dans la rubrique « Autres charges financières ». Le taux d'actualisation retenu en 2021 dans le cadre de

l'évaluation des provisions pour restitution des sites est de 3 % (3 % en 2020 et 4,5 % en 2019). Les dépenses sont estimées en monnaie courante avec un taux d'inflation de 1,5 %.

Une diminution de 0,5 % de ce taux conduirait à une augmentation des provisions pour restitution des sites de 40,9 M\$, avec une contrepartie en immobilisations corporelles ainsi qu'un impact positif de 1,1 M\$ sur le résultat net. À l'inverse, une augmentation de 0,5 % aurait un impact quasi-symétrique à l'effet de la diminution de 0,5 %.

Les variations des provisions pour restitution des sites s'analysent comme suit :

Exercice (en k\$)	au 1 ^{er} janvier	Effets de l'actualisation	Révisions des estimations	Reprises de provision	Autres	au 31 décembre
2021	709 699	23 853	(274 773)	(403)	(37 381)	420 994
2020	693 667	29 788	48 902	(229)	(62 428)	709 699
2019	654 716	26 655	16 219	(623)	(3 300)	693 667

En 2021, la variation indiquée dans la colonne « Autres » correspond principalement à la révision des travaux de restitution des sites sur les actifs non opérés, sans impact sur le résultat de la période.

Provisions pour risques et charges

Une provision est comptabilisée lorsqu'il existe, pour la Société, une obligation actuelle, juridique ou

implicite, résultant d'un événement passé et qu'il est probable qu'elle provoquera une sortie de ressources qui peut être estimée de manière fiable. Le montant provisionné correspond à la meilleure estimation possible de l'obligation.

Les provisions pour risques et charges comprennent les engagements dont l'échéance ou le montant sont incertains, découlant de risques réglementaires et de litiges.

NOTE 13. Éléments relatifs au tableau de flux de trésorerie

Détail de la variation du besoin en fonds de roulement

Exercice (en k\$)	2021	2020	2019
Stocks	(10 660)	(14 061)	(25 692)
Créances clients et comptes rattachés	(93 682)	13 739	(75 325)
Autres créances	37 530	(56 395)	(13 043)
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	(4 442)	2 867	17 438
Autres débiteurs et dettes diverses	3 328	19 165	(30 211)
MONTANT NET	(67 927)	(34 685)	(126 833)

Détail des intérêts et impôts

Le tableau suivant donne des informations complémentaires sur des montants encaissés et décaissés du flux de trésorerie d'exploitation :

Exercice (en k\$)	2021	2020	2019
Intérêts payés	(682)	(3 549)	(5 721)
Intérêts perçus	594	5 633	18 512
Impôts sur les bénéfices décaissés	-	-	-

Flux de trésorerie de financement

Exercice (en k\$)	2021	2020	2019
Remboursement de l'endettement non courant	-	-	-
MONTANT NET	-	-	-

NOTE 14. Parties liées

Les principales transactions réalisées avec les parties liées (principalement Total Oil Trading S.A.) ainsi que les créances et les dettes vis-à-vis de ces dernières sont les suivantes :

Hors fiscalité, la Société ne présente pas de transaction avec la République gabonaise.

Bilan

Au 31 décembre (en k\$)	2021	2020	2019
Créances			
Clients et comptes rattachés	66 776	116 940	121 278
Dettes			
Fournisseurs et dettes diverses	5 227	1 347	4 214

Compte de résultat

Exercice (en k\$)	2021	2020	2019
Ventes	483 051	338 604	724 049
Autres produits	698	748	275
Autres charges	(40 474)	(45 116)	(52 715)

NOTE 15. Rémunérations des organes d'administration et de direction

Le montant global des rémunérations directes et indirectes de toute nature, pour l'ensemble des principaux dirigeants de la Société présents au 31 décembre et pour les membres salariés du Conseil d'administration est détaillé dans le tableau ci-dessous.

Les principaux dirigeants de la Société incluent les membres du Comité directeur.

Exercice	2021	2020	2019
Nombre de personnes	6	8	8
Rémunérations directes et indirectes (en k\$)	1 610	1 610	2 103
Charges de retraite (en k\$)	30	46	84

Le montant global des indemnités de fonction allouées à l'ensemble des membres du Conseil d'administration de la Société s'est élevé, en 2021, à un total de 180 millions de francs CFA.

NOTE 16. Engagements hors bilan et passifs éventuels

A. Obligations contractuelles

Dettes

Les dettes non courantes sont incluses dans la rubrique « Dettes financières non courantes » du bilan. Les caractéristiques des dettes financières non courantes sont présentées en note 9 « Disponibilités et endettement ».

Obligations de restitution des sites

Ces montants représentent la valeur actualisée des obligations de restitution des sites. Les informations relatives aux obligations de restitution des sites figurent en note 12 « Passifs non courants ».

Engagements d'achats et obligations d'investissement

Les obligations d'achats sont des obligations d'acheter des biens ou des services, y compris des achats d'immobilisations, régies contractuellement. Ces obligations sont de nature exécutoire et juridique pour la Société. Toutes les composantes importantes, notamment le montant et l'échéancier des paiements, sont spécifiées par contrat.

Contrats de location

Un contrat de location est un contrat qui confère le droit d'utiliser un actif identifié pour une période donnée moyennant le paiement d'une contrepartie.

À la date d'effet, le preneur doit comptabiliser à l'actif un

droit d'utilisation, et au passif une dette. Le coût de l'actif comptabilisé au titre du droit d'utilisation comprend la valeur actualisée du montant des loyers non encore versés à laquelle s'ajoute le cas échéant les coûts directs encourus pour la conclusion du contrat. La dette correspondante est comptabilisée au passif du bilan dans les dettes financières. Les droits d'usage sont amortis selon les durées d'utilité appliquées par la Société.

Les contrats de location qui sont de courte durée ou qui portent sur des actifs de faible valeur ne sont comptabilisés ni dans les droits d'usage ni dans la dette, conformément aux exemptions de la norme IFRS 16. Ils sont présentés en engagements hors bilan.

> Autres engagements donnés

Cautions en douane données

Elles représentent les garanties émises par la Société au profit des administrations douanières pour garantir le paiement des taxes et accises liées aux importations de matériels.

B. Engagements reçus

Autres engagements reçus

Ces montants représentent les garanties bancaires reçues des fournisseurs en lien avec la réalisation de leur contrat.

Au 31 décembre 2021 (en k\$)	Échéances et périodes des paiements			
	Total	À moins d'1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans
Dettes non courantes	-	-	-	-
Part à moins d'un an des dettes non courantes	-	-	-	-
Obligations de restitution des sites	420 994	-	-	420 994
Obligations contractuelles au bilan	420 994	-	-	420 994
Contrats de location simple	19 311	8 673	10 638	-
Engagements d'achats et obligations d'investissements	33 299	11 100	22 199	-
Obligations contractuelles hors bilan	52 610	19 773	32 837	-
TOTAL DES OBLIGATIONS CONTRACTUELLES	473 604	19 773	32 837	420 994
Cautions vis-à-vis du personnel	-	-	-	-
Cautions en douane données	5 824	5 824	-	-
TOTAL DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNÉS	5 824	5 824	-	-
Autres engagements reçus	8 222	8 222	-	-
TOTAL DES ENGAGEMENTS REÇUS	8 222	8 222	-	-

Au 31 décembre 2020 (en k\$)	Échéances et périodes des paiements			
	Total	À moins d'1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans
Dettes non courantes	-	-	-	-
Part à moins d'un an des dettes non courantes	-	-	-	-
Obligations de restitution des sites	709 699	-	-	709 699
Obligations contractuelles au bilan	709 699	-	-	709 699
Contrats de location simple	14 781	-	13 577	1 204
Engagements d'achats et obligations d'investissements	84 759	71 076	13 683	-
Obligations contractuelles hors bilan	99 540	71 076	27 260	1 204
TOTAL DES OBLIGATIONS CONTRACTUELLES	809 239	71 076	27 260	710 903
Cautions vis-à-vis du personnel	-	-	-	-
Cautions en douane données	9 875	9 875	-	-
TOTAL DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNÉS	9 875	9 875	-	-
Autres engagements reçus	1 808	1 808	-	-
TOTAL DES ENGAGEMENTS REÇUS	1 808	1 808	-	-

Au 31 décembre 2019 (en k\$)	Échéances et périodes des paiements			
	Total	À moins d'1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans
Dettes non courantes	-	-	-	-
Part à moins d'un an des dettes non courantes	-	-	-	-
Obligations de restitution des sites	693 667	-	-	693 667
Obligations contractuelles au bilan	693 667	-	-	693 667
Contrats de location simple	30 867	-	30 474	393
Engagements d'achats et obligations d'investissements	291 761	218 559	73 202	-
Obligations contractuelles hors bilan	322 628	218 559	103 676	393
TOTAL DES OBLIGATIONS CONTRACTUELLES	1 016 295	218 559	103 676	694 060
Cautions vis-à-vis du personnel	-	-	-	-
Cautions en douane données	10 855	10 855	-	-
TOTAL DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNÉS	10 855	10 855	-	-
Autres engagements reçus	1 681	1 681	-	-
TOTAL DES ENGAGEMENTS REÇUS	1 681	1 681	-	-

NOTE 17. Dépréciation d'actifs

La valeur recouvrable des immobilisations corporelles et incorporelles est testée dès l'apparition d'indices de perte de valeur de ces actifs.

Les principes appliqués pour la détermination des valeurs recouvrables sont les suivants :

- les flux de trésorerie ont été établis à partir des hypothèses retenues dans le budget 2022 et le plan stratégique de la Société approuvés par le Comité de direction et présentés au Conseil d'administration. Ces hypothèses, incluant notamment les coûts opérationnels, les estimations de réserves d'hydrocarbures, les volumes produits et commercialisés futurs, représentent la meilleure estimation par le management de la Société de l'ensemble des conditions économiques et techniques pendant la durée de vie résiduelle des actifs ;
- la Société, s'appuyant notamment sur des données de demande globale d'énergie issues du « World Energy Outlook » publié par l'AIE depuis 2016 et sur ses propres évaluations de l'offre et de la demande, établit des scénarios de prix du pétrole et du gaz en se fondant sur des hypothèses d'évolution d'indicateurs fondamentaux du secteur pétrolier (la demande en hydrocarbures sur les différents marchés, les prévisions d'investissement, le déclin des champs en production, l'évolution des réserves d'hydrocarbures et de l'offre par région et par qualité d'hydrocarbures) et en intégrant l'enjeu « climat » ;
- Ces scénarios de prix élaborés au sein de la Direction Financière prennent en compte également les études publiées par des agences internationales, des banques et des consultants indépendants. Ils sont ensuite approuvés par le Comité direction et présentés au Conseil d'administration ;
- Le World Energy Outlook 2021 de l'AIE prévoit quatre scénarios qui sont des références importantes pour la Société : le STEPS (Stated Policies Scenario) et l'APS (Announced Pledges Scenario) à court / moyen terme, le SDS (Sustainable Development Scenario) à moyen / long terme, et le NZE (Net Zero Emissions by 2050) à long terme ;
- Le STEPS n'intègre que les mesures climatiques déjà mises en œuvre à ce jour dans le monde et celles en cours de développement. L'APS prend également en compte les ambitions climatiques déclarées à ce jour dans le monde, dont les NDCs (Nationally Determined Contributions) et les ambitions de neutralité carbone. Le SDS tient compte des mesures nécessaires pour atteindre une élévation de température inférieure à 2°C par rapport au niveau pré-industriel d'ici 2100 ainsi que des objectifs énergétiques fixés dans le « 2030 Agenda for Sustainable Development » adopté en 2015 par les membres de l'ONU. Le NZE de l'AIE se comprend comme étant l'ensemble des actions à réaliser pour être compatible avec un scénario 1,5°C en 2050 (sans overshooting). Ce scénario normatif n'a donc pas de caractère prédictif sur la demande de pétrole à court et moyen terme, et donc les scénarios de prix qu'il propose n'intègrent pas une évolution « réaliste » de la demande. En effet, ce scénario prévoit que la demande de pétrole baisse de 30 % entre 2020 et 2030 alors que, selon les projections de la Société et de la plupart des consultants, la demande se stabiliserait sur 2025-2030 avant de décliner à compter de 2030 ;
- Au-delà de la décennie 2020-2030, la trajectoire de prix du pétrole retenue par la Société converge à moyen terme, c'est-à-dire à horizon 2040, vers le prix de 50\$2022/b retenu par le scénario SDS de l'AIE, compatible avec l'Accord de Paris. A long terme, au-delà de 2040, la trajectoire de prix de la Société converge vers le prix retenu en 2050 par le scénario NZE de l'AIE, soit 25\$2022/b ; les prix retenus pour le gaz, énergie de transition (transition fuel), se stabilisent d'ici 2025 et jusqu'en 2040 à des niveaux plus faibles que les niveaux de prix actuels pour converger vers les prix du scénario NZE de l'AIE en 2050.

La trajectoire de prix du pétrole retenue par la Société repose sur les hypothèses suivantes :

- La récession observée en 2020 du fait de la crise sanitaire a affecté fortement la demande de pétrole en 2020 et au début de l'année 2021. Elle devrait progressivement revenir à son niveau pré-crise en 2022 puis devrait continuer de croître à horizon 2030, dans un contexte de croissance soutenue de la demande mondiale d'énergie. En effet, la croissance de la population et du niveau de vie, notamment dans les pays émergents, devraient soutenir la consommation de pétrole, et ce malgré l'électrification progressive des transports et les gains d'efficacité des moteurs thermiques, principalement dans les pays développés. La Société maintient son analyse selon laquelle la faiblesse des investissements dans le secteur pétrolier depuis 2015, accentuée par la crise sanitaire et économique de 2020, va se traduire à horizon 2025 par une insuffisance de capacités de production au niveau mondial. Ainsi, le scénario de prix du Brent retenu pour déterminer la valeur recouvrable des UGT est le suivant : 60\$2022/b en 2022, 63\$2022/b en 2023, 67\$2022/b en 2024 puis une stabilisation à 70\$2022/b de 2025 à 2030 ;
- Au-delà de 2030, compte tenu des évolutions technologiques, notamment dans le domaine des transports, la demande de pétrole ne devrait plus connaître de croissance et le scénario de prix utilisé décroît linéairement pour atteindre 50\$2022/b en 2040, en ligne avec le scénario SDS, puis 25\$2022/b en 2050, en ligne avec le scénario NZE ;
- La moyenne des prix du Brent sur la période 2022-2050 s'établit ainsi à 53,9 \$2022/b.

Pour la détermination des coûts opérationnels futurs, il a été pris en compte les technologies actuelles, la fluctuation du prix des services pétroliers en fonction de l'évolution des marchés et les programmes internes de maîtrise des coûts effectivement mis en œuvre.

La détermination des valeurs recouvrables intègre par ailleurs un coût du CO₂ minimum de 40\$/t ou le prix en vigueur dans un pays donné, s'il est supérieur. Une hypothèse d'augmentation linéaire de ce prix pour atteindre 100\$/t en 2030 est prise en compte. Au-delà de 2030, le prix du CO₂ est de 100\$/t inflaté de 2 %/an.

Les flux de trésorerie futurs sont établis sur une période cohérente avec la durée de vie des actifs compris dans l'UGT. Ils sont établis après impôt et intègrent les risques

spécifiques aux actifs. Ils sont actualisés à un taux de 7 % après impôt, ce taux correspondant au coût moyen pondéré du capital de TotalEnergies EP Gabon estimé à partir de données historiques de marché. Ce taux s'élevait à 7 % en 2020 et en 2019. La valeur d'utilité fondée sur les flux de trésorerie après impôt définis ci-dessus actualisés à un taux de 7 % après impôt n'est pas significativement différente de la valeur d'utilité fondée sur les flux de trésorerie avant impôt actualisés à un taux avant impôt, ce dernier étant déterminé par un calcul itératif fondé sur la valeur d'utilité après impôt. Les taux d'actualisation avant impôt ainsi déterminés se situent généralement entre 7 % et 14 %.

Les UGT de TotalEnergies EP Gabon sont définies comme des champs ou groupements de champs d'hydrocarbures intégrant des actifs industriels permettant la production, le traitement et l'évacuation de ces hydrocarbures. Au titre de l'exercice 2021, la Société n'a comptabilisé aucune dépréciation sur ses UGT.

En ce qui concerne les sensibilités :

- Une baisse de 1 point du taux d'actualisation aurait un impact quasi-nul sur le résultat net de TotalEnergies EP Gabon ;
- Une augmentation de 1 point du taux d'actualisation aurait un impact négatif complémentaire de l'ordre de 5 millions de dollars sur le résultat net de TotalEnergies EP Gabon ;
- Une variation à la baisse de 10 % du prix des hydrocarbures sur toute la durée du plan (donc un prix moyen du pétrole de l'ordre de 48\$2022/b) aurait un impact négatif complémentaire de l'ordre de 62 millions de dollars le résultat net TotalEnergies EP Gabon ;
- Une variation à la baisse de 20 % du prix des hydrocarbures sur toute la durée du plan (donc un prix moyen du pétrole de l'ordre de 43 \$2022/b) aurait un impact négatif complémentaire de l'ordre de 125 millions de dollars sur le résultat net de TotalEnergies EP Gabon ;
- La prise en compte d'un coût du CO₂ de 100\$/t dès 2022 sur l'ensemble des actifs aurait un impact négatif complémentaire de l'ordre de 19 millions de dollars sur le résultat net de TotalEnergies Ep Gabon.

Compte tenu du scénario de prix du baril de Brent et du montant des réserves prouvées et probables d'hydrocarbures retenus par la Société dans le cadre de son arrêté 2021, aucune dépréciation d'actifs n'a été constatée.

NOTE 18. Risques

Exposition aux fluctuations des marchés

Les résultats de TotalEnergies EP Gabon sont sensibles aux différents facteurs parmi lesquels les plus significatifs sont les prix du pétrole, généralement exprimés en dollars, et les taux de change, notamment celui du dollar par rapport à l'euro et au franc CFA.

D'une manière générale, une hausse des prix du pétrole a un effet positif sur les résultats de TotalEnergies EP Gabon du fait de la meilleure valorisation de la production pétrolière. Inversement, une baisse des prix du pétrole se traduit par une dégradation des résultats.

Pour l'exercice 2021, TotalEnergies EP Gabon estime qu'une appréciation du cours du pétrole Brent de 1 dollar par baril entraînerait une amélioration du résultat net de l'année d'environ 2 M\$ et inversement (scénario retenu de 40 \$/b).

Une appréciation du dollar par rapport à l'euro de 0,10 dollar par euro engendrerait une amélioration du résultat net de l'année d'environ 6 M\$ et inversement.

Gestion du risque de contrepartie

Toute contrepartie bancaire avec laquelle TotalEnergies EP Gabon souhaite travailler pour des opérations de marché doit avoir été préalablement autorisée après appréciation de sa solidité financière, ainsi que de sa notation par les agences Standard & Poor's et Moody's, laquelle doit être de première qualité.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque de défaut d'une contrepartie face à ses engagements contractuels ou à l'encaissement des créances.

La Société est exposée au risque de crédit dans le cadre de ses activités opérationnelles. L'exposition maximum au risque de crédit est représentée en partie par les montants d'actifs financiers qui sont présentés dans le bilan. L'exposition maximale à l'actif du bilan est détaillée dans le tableau suivant :

Au 31 décembre (en k\$)	2021	2020	2019
Prêts et avances	310 450	308 330	339 409
Clients et comptes rattachés	110 473	204 155	190 416
Autres créances d'exploitation	102 684	64 212	120 607
Trésorerie et équivalents de trésorerie	911 627	450 052	699 650
TOTAL	1 435 234	1 026 749	1 350 082

Au titre des exercices 2020, 2019 et 2018 aucune dépréciation sur les clients et comptes rattachés, sur les autres créances d'exploitation et sur les prêts et avances n'a été comptabilisée.

NOTE 19. Commissaires aux comptes

Titulaires

ERNST & YOUNG GABON
Immeuble Premium
Avenue du Colonel Parant
BP 2278 - Libreville, Gabon
Date de première nomination : 5 juin 2009.

Honoraires perçus ⁽¹⁾ (en euros)	2021	2020	en 2019
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes sociaux	61 900	61 900	61 900
Autres prestations	185 200	185 200	185 200
TOTAL	247 100	247 100	247 100

⁽¹⁾ Y compris membres de leur réseau.

M. Yves FUMANAL
BP 9451 - Libreville, Gabon
Date de première nomination : 22 mai 2018.

Honoraires perçus ⁽¹⁾ (en euros)	2021	2020	en 2019
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes sociaux	21 588	21 588	18 141
Autres prestations			
TOTAL	21 588	21 588	18 141

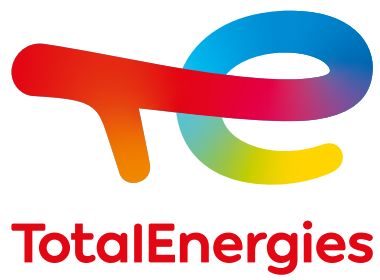
⁽¹⁾ Y compris membres de leur réseau.

⁽²⁾ En 2017, le second titulaire était M. Claude AYO IGUENDHA ; son adresse était CAIF, BP 3125, Libreville, Gabon.

Suppléants

Mme. Christelle Tatiana ONANGO BOUYOU
BP 2278 – Libreville
Date de première nomination : 22 mai 2018.

CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE ET D'AUDIT (CECA)
BP 9451 - Libreville
Date de première nomination : 22 mai 2018.



TotalEnergies EP Gabon

Société Anonyme avec Conseil
d'administration au Capital de 76 500 000
dollars américains réparti en 4 500 000
actions de 17 dollars américains
Siège Social : Boulevard Hourcq – BP 525
Port-Gentil (République gabonaise)
RCCM Port-Gentil 2000 B 00011.

ep.totalenergies.ga